

Action n°1 - Réduction des consommations de fluides et d'énergies dans les bâtiments et espaces publics

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges internationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Identifier les surconsommations de fluides (eau, essence, gaz...) et d'énergie des bâtiments municipaux et proposer un plan d'actions pour les limiter
- Faire en sorte que la ville puisse faire preuve d'exemplarité dans le domaine de la préservation des ressources

Contexte

Révélee à grande échelle par les pouvoirs publics suite au protocole de Kyoto (1997), la nécessité d'une transformation de la production et de la consommation d'énergie s'explique principalement par deux constats :

- un changement climatique planétaire dû en partie aux comportements humains,
- l'épuisement des sources d'énergies fossiles facilement accessibles.

Dans ce contexte, les énergies alternatives (éolien, solaire, hydraulique...) représentent un secteur en expansion. La combinaison entre ces différentes sources d'énergie est une des voies à explorer.

De la même manière, l'eau est une ressource qui se raréfie, il convient de maîtriser sa consommation.

L'article 5 de la loi Grenelle 1 impose que d'ici 2010 soit réalisé un audit énergétique pour tous les bâtiments publics et établissements publics.

Pour agir en matière de limitation des consommations en eau et en énergie, et pour aider au développement des énergies renouvelables, de nombreux dispositifs et outils sont mis en place par l'Europe, la France, les collectivités territoriales, les associations... (programmes européens DISPLAY, aide technique et financière de l'ADEME, guides, réseaux d'échanges...).

Par ailleurs, les collectivités qui ont choisi de créer un poste « d'économies de flux » constatent que, sur les trois premières années, celui-ci permet de dégager des économies financières correspondant au coût induit par le poste.

La ville de Couëron gère de nombreux équipements et espaces publics. Les bâtiments communaux sont variés : bâtiments administratifs, écoles, équipements culturels, sportifs...

Des initiatives ont déjà été prises notamment sur la sensibilisation des agents et des citoyens à la nécessité de changer les habitudes de consommation et sur le déploiement progressif d'ampoules basse consommation.

Par ailleurs, la ville a recours à un prestataire de services pour entretenir ses équipements de chauffage.

Contenu / Actions à développer

- Réaliser un audit sur la consommation des fluides des bâtiments communaux
 - Recenser les caractéristiques techniques des réseaux de fluides de la ville (relever toutes les informations utiles des compteurs pour les consigner dans un registre)
 - Repérer les principales sources de gaspillage de fluides et d'énergie
 - Mettre à jour la procédure de relève des compteurs par les services de la ville afin d'anticiper le repérage des consommations anormales

- Travailler avec Nantes Métropole à l'utilisation et la valorisation des résultats de la thermographie aérienne qui doit être effectuée pour repérer les principales sources de déperdition d'énergie des bâtiments communaux
- Définir un plan d'actions pour :
 - Améliorer l'adaptation de nos abonnements (réseaux de fluides) aux besoins de fluides (consommations)
 - Réhabiliter progressivement les bâtiments communaux les plus consommateurs en incluant, dans la mesure du possible, des énergies alternatives
 - Etudier la mise place de récupérateurs d'eaux pluviales sur des sites où la réutilisation sera pertinente et efficace et l'éventualité d'utiliser l'eau de la piscine qui est jetée
 - Rationaliser l'eau utilisée pour entretenir les espaces verts gérés par la ville
- Mettre en place de nouveaux équipements permettant de limiter les consommations de fluides et d'énergie :
 - Mettre en place des équipements permettant de rationaliser les consommations d'eau (bassins d'orages, chasse d'eau à double débit, limiteurs de débit d'eau, pommes de douches basse consommation, robinets extérieurs équipés de « presto », création de toilettes publiques sèches, récupération de l'eau de la station de lavage du CTM...).
 - Mettre en place des équipements permettant de rationaliser les consommations d'énergie (améliorer l'isolation des bâtiments, imposer le double vitrage comme norme, déployer des ampoules à économie d'énergie dans les bureaux, déployer des minuteurs et des détecteurs de présence, généraliser l'utilisation des multiprises à interrupteur, mettre en place des éclairages de veille)
- Mobiliser les élus, les services de la ville et les usagers des bâtiments
 - Accéder à une banque de données actualisées recensant des expériences et des professionnels compétents en matière d'introduction d'énergies renouvelables dans le cadre de réhabilitation, de nouvelles constructions...
 - Sensibiliser les agents aux comportements permettant de limiter les consommations de fluides et d'énergie dans le cadre de l'exercice de leur fonction (rédaction et diffusion de guides pour les utilisateurs des équipements municipaux : matériel informatique, véhicule, éclairage...)
 - Organiser une visite de sites exemplaires (expériences de collectivités territoriales de taille similaires)

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Réalisation d'un audit énergétique des bâtiments communaux intégrant des préconisations
- Baisse des consommations de fluides et d'énergie sur les bâtiments communaux et espaces publics gérés par la commune
- Rédaction de guides pour les utilisateurs des équipements communaux
- Recensement des organismes ressources et des expériences conduites dans d'autres villes sur ces sujets (notamment construction de bâtiments à énergie passives).

Lien avec les fiches : 2, 4, 11, 13...

Action n°2 - Vers des réhabilitations ou constructions publiques durables

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Renforcer auprès des décideurs et acteurs-gestionnaires du patrimoine bâti et de l'espace public de la commune, un réflexe de prise en compte du développement durable dans les projets de construction et d'aménagement
- Décliner une démarche de développement durable dans la mise en œuvre des projets d'équipements publics

Contexte

Les collectivités locales participent largement, à travers leurs programmes au modelage urbain, à la modernisation et à l'augmentation du patrimoine bâti et au cadre de vie.

La ville de Couëron est amenée à réaliser de nombreux équipements publics. A ce titre, elle entend prendre sa place en qualité de maître d'ouvrage « responsable ».

La mise en place de cette action devrait permettre aux acteurs de s'approprier les projets de manière plus ouverte aux débats et à la réflexion, plus transversale en osant l'expérimentation, en conciliant les impératifs techniques, financiers et la qualité environnementale.

Cette action doit traduire également un engagement collectif et ambitieux, et afficher une réelle volonté de progrès. Il ne s'agit pas de systématiser sans discernement des cibles de développement durable dans chaque projet, mais bien d'adopter une démarche intellectuelle permettant d'acquérir un réflexe « développement durable ».

De nombreux travaux sur l'intégration du développement durable dans les réhabilitations et constructions de bâtiments ont permis l'élaboration d'outils d'aide à la conception (guides, grilles, cahiers des charges, démarche Haute Qualité Environnementale (HQE)...).

Contenu / Actions à développer

- Créer une méthodologie permettant d'intégrer les critères du développement durable
- Réaliser certains projets d'équipements publics structurants du plan pluriannuel d'actions, à partir de la méthodologie établie, sans préjuger des choix qui en découleront
- Introduire des clauses de compétence « développement durable » lors des recrutements de maître d'œuvre
- Former les responsables de projet à l'introduction du développement durable dans la conception, la construction et la vie d'un bâtiment ou d'un espace public
- Former les utilisateurs des futurs équipements
- Evaluer et valoriser les résultats obtenus pour démontrer et convaincre l'intérêt d'une telle démarche

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Support ou guide méthodologique à intégrer dans la conduite de projet (en 2010)
- A partir de 2011, application de la méthodologie à l'ensemble des projets d'équipements publics structurants du plan pluriannuel d'actions

Lien avec les fiches n°1, 13, 14...

Action n°3 - Mise en place d'un plan de déplacement mairie et CCAS

Enjeux

Solidarité ici et avec les
autres territoires

Enrichissement de la diversité
sociale et culturelle, économique
et environnementale

Mobilisation collective
pour le développement
durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les
ressources

Favoriser la réalisation de
chaque individu

Acheter, produire et
consommer responsable

Favoriser la mixité sociale
et les échanges
internéationnels

Préserver les équilibres
entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité
culturelle

Partager les enjeux du
développement durable

Permettre à tous d'être
pleinement acteurs du
développement durable

Objectifs

- Construire avec les agents de la ville de Couëron une démarche visant à utiliser des modes de transports alternatifs à la voiture pour leurs déplacements domicile-travail (transports en commun, co-voiturage, vélo, marche à pied)
- Rationaliser les déplacements effectués par les élus et les agents de la ville de Couëron sur leur temps de travail (optimisation, utilisation des transports en commun ou du vélo...)
- Optimiser les déplacements engendrés par les prestataires de la ville de Couëron, les usagers des services...

Contexte

- En France, le secteur des transports est aujourd'hui le premier consommateur de produits pétroliers (68% de la consommation finale de produits pétroliers en 2006) et le premier émetteur de CO₂ (34% des émissions de CO₂ en 2005). La consommation énergétique et les émissions de CO₂ induites par ce secteur ont augmenté d'environ 20% depuis 1990. - Source ADEME
- La loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) du 13/12/00 met en perspective la cohérence de l'aménagement du territoire, la solidarité des acteurs économiques et la notion de développement durable. Elle encourage fortement les autorités organisatrices de transports urbains (AOTU) à inciter les entreprises publiques ou privées à mettre en œuvre des plans de déplacement entreprise (PDE).
- Les modalités de prise en charge par l'employeur des trajets effectués entre le domicile et le lieu de travail ont récemment été modifiées par l'article 20 de la loi n° 2008-1330 de financement de la sécurité sociale pour 2009 du 17/12/08. L'obligation de participation financière des employeurs aux abonnements de transports en commun, aux services publics de location de vélos... est étendue hors de la région parisienne. Un projet de décret spécifique à la fonction publique territoriale est actuellement en préparation. Plusieurs collectivités de l'agglomération nantaise ont d'ores et déjà mis en place une telle disposition.
- L'agglomération nantaise dispose d'un réseau de transports en commun développé et efficace.
- 201 plans de mobilités concernant 62186 salariés (environ 25% des salariés sont concernés) sont aujourd'hui mis en œuvre au sein de l'agglomération nantaise.
- Nantes Métropole et le Conseil Général de Loire Atlantique proposent des outils aux collectivités pour les accompagner techniquement et éventuellement financièrement dans la mise en place de politiques visant à favoriser l'utilisation des transports en commun et la mise en place de dispositifs de co-voiturage.
- L'ADEME apporte un soutien technique et financier à la mise en place de PDE.
- En 2008, la Ville de Couëron a acquis plusieurs véhicules roulant au gaz naturel de ville (GNV) et s'est équipé d'une station GNV. Désormais, dans le cadre du renouvellement de son parc auto, elle s'équipe, à chaque fois que cela est possible, en véhicule GNV ou électrique. Par ailleurs, elle possède un scooter électrique.

Contenu / Actions à développer

- Réaliser un « plan de déplacement entreprise » (PDE) qui prenne en compte les trajets domicile-travail et les déplacements professionnels aussi bien des élus que des agents ainsi que la mobilité des prestataires, des partenaires, des usagers des services de la Ville... (4 étapes : préparer et piloter le projet, réaliser le diagnostic, élaborer le PDE, mettre en œuvre le PDE)
Pour en savoir plus sur, voir le site officiel des PDE : <http://www.plan-déplacements.fr>

Certaines pistes d'actions qui découleront de la mise en œuvre du PDE sont d'ores et déjà identifiées, notamment :

- Mettre en place un système permettant le co-voiturage entre agents pour les déplacements professionnels et pour les déplacements domicile-travail (en lien avec les dispositifs de covoiturage de Nantes Métropole et du Conseil Général de la Loire Atlantique)
- Optimiser les déplacements effectués par les agents municipaux (secteurs qui font beaucoup d'interventions sur le terrain, trajets à la perception mutualisés entre régisseurs, campagnes d'affichage mutualisées...)
- Mettre à la disposition des agents des vélos pour les déplacements sur des courtes distances (les services de la mairie étant répartis sur différents sites peu éloignés les uns des autres, cette action est fortement plébiscitée)
- Créer des parkings à vélos sécurisés devant chaque bâtiment municipal, zone de petits commerces... (ou améliorer les parkings existants)
- Prendre en charge une partie de l'abonnement aux transports en commun des agents

NB : La Ville pourrait également inciter les entreprises couëronnaises à réaliser leur propre PDE.

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Augmentation du nombre d'agents se rendant à leur travail en transports en commun, en co-voiturage, à pied ou à vélo
- Diminution des émissions de gaz à effet de serre induites par les déplacements engendrés par les activités de la Ville de Couëron
- Optimisation de la flotte de véhicules de la ville

Liens avec les fiches 1, 4, 5, 10, 20...

Action n°4 - Mobilisation pour la lutte contre le changement climatique et prise en compte des migrants du climat

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Contribuer au plan climat de Nantes Métropole en réduisant les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle du territoire de Couëron
- Anticiper et s'adapter face aux changements climatiques à venir notamment en s'interrogeant sur l'accueil des migrants climatiques et sur les aménagements à opérer
- Sensibiliser les acteurs locaux couëronnais à ces problématiques et les convaincre d'agir

Contexte

- La lutte contre le changement climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre est une priorité reconnue au niveau international, européen et national : Protocole de Kyoto de 1997 (mesures pour stabiliser les émissions de la France sur la période 2008/ 2012 à leur niveau de 1990), préparation du sommet de Copenhague de décembre 2009 ; premier programme européen de lutte contre le changement climatique en 2000, paquet énergie climat adopté par la commission européenne en 2008 ; plan climat national de 2004 actualisé en 2006, plan national d'allocation des quotas d'émissions en France de 2004, engagement lors du Grenelle de l'environnement à viser l'objectif d'une réduction de 20 % des émissions européennes d'ici 2020 et d'une division par 4 des émissions françaises d'ici 2050...

- Les premières victimes du changement climatique sont et seront les populations déjà les plus vulnérables et les pays les plus pauvres. Il s'agit donc d'intégrer les questions humaines et les solidarités internationales dans les plans d'actions concernant la lutte contre le « trop » effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques.

- En 2007, Nantes Métropole s'est engagée à diviser par deux ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2025 et a adopté un plan climat (15 actions). Dans ce cadre, un bilan des émissions de CO₂ a été réalisé à l'échelle de chaque commune.

- Nantes Métropole fait partie du bureau du réseau Eurocités qui regroupe 135 grandes villes d'Europe et anime en son sein le groupe de travail sur le changement climatique.

- L'association des communautés urbaines de France a mis en place un groupe de travail sur l'élaboration de « plans climat de deuxième génération » intégrant la problématique des migrants climatiques.

- Dans le cadre du festival Nature en scène, depuis 1999, la Ville de Couëron a organisé à plusieurs reprises des projections de films suivies de débats autour de la question du changement climatique. Ce fut par exemple le cas le 13/10/09 avec le film « L'odyssée du climat ».

- Le 16/11/09, le conseil municipal de Couëron a adopté une motion en faveur de l'appel pour un ultimatum climatique

- Dans le cadre du « projet d'action culturelle et artistique pluridisciplinaire à l'intention des enfants » mené par la ville (voir fiche 25), un projet pédagogique concernant les migrations climatiques, comme point d'entrée pour traiter plus largement la question des migrations, est en cours avec 6 classes sur l'année scolaire 2009-2010.

NB : Cette fiche action vise à mobiliser autour de la thématique du changement climatique. D'autres fiches visent à agir pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et pour s'adapter aux changements climatiques à Couëron.

Contenu / Actions à développer

- Mener des actions de sensibilisation autour du changement climatique et de la question des migrants climatiques auprès des acteurs locaux et des Couëronnais (soirée débat autour d'un film, expositions...)
- Analyser avec Nantes Métropole comment envisager l'intégration de la problématique des migrants climatiques dans le plan climat métropolitain
- Continuer à mettre en œuvre des actions permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre induites par les activités de la Ville de Couëron et ainsi contribuer au Plan Climat Territorial de Nantes Métropole, par exemple en travaillant sur les déplacements des agents (optimisation, transports en commun, modes doux...)
- Lors de la réalisation d'espaces publics, s'interroger sur l'adaptation aux changements climatiques, par exemple en choisissant des plantes peu consommatrices d'eau pour les espaces verts publics...

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Amélioration de la connaissance de la problématique du changement climatique des acteurs locaux et des Couëronnais pour les inciter à agir
- Intégration de la question de l'adaptation au changement climatique dans les projets de la ville
- Baisse des émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Couëron
- Baisse des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle du territoire de la commune

Liens avec les fiches n°1, 2, 3, 5, 12, 13, 24, 26...

Action n°5 - Des services publics et « citoyens » plus accessibles via les technologies de l'information et de la communication

Enjeux

Solidarité

Diversité

Mobilisation collective

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Faciliter l'accès des usagers aux services publics municipaux en simplifiant leurs démarches grâce à la mise en oeuvre d'une administration électronique
- Améliorer les flux, le partage et le stockage de l'information au sein des services municipaux par la mise en oeuvre d'un système informatique moderne, évolutif et respectueux d'un développement durable

Contexte

La révolution informatique et l'apparition d'Internet ont profondément modifié les conditions de communication et de travail des sociétés contemporaines. Cette mutation concerne non seulement les particuliers, les entreprises et les services de l'Etat mais s'impose aussi aux collectivités locales. Ces dernières s'adaptent progressivement à cette situation innovante en tendant à généraliser l'usage de systèmes informatiques dans la gestion et l'administration de leur service public.

Le site Internet de la ville de Couëron www.ville-coueron.fr propose d'ores et déjà des informations en ligne et devrait prochainement évoluer vers la mise en ligne de nouveaux services.

Contenu / Actions à développer

Pour la population :

- Développer l'accès aux démarches administratives en ligne : demandes d'extraits d'acte d'état civil, de documents d'urbanisme, de subventions ; consultation et réponses aux marchés publics, aux offres d'emploi ; instrument de recherche dans les archives..... et faciliter la transmission de demandes par mail
- Développer des services « pratiques et de loisirs » en ligne : réservation et achat de billets de spectacle en ligne, consultation de son compte personnel à la bibliothèque et réservation de livres, réservation et paiement de salle, inscription à la restauration scolaire, paiement du périscolaire et de la restauration...
- Développer l'information en ligne et la facilitation de l'accès à l'information : information multimédia sur les spectacles, sur l'offre de la future médiathèque, sur les salles municipales ; développement d'outils web permettant une interactivité des usagers (par exemple des blogs) ; newsletters sectorielles...
- Mieux faire connaître l'existence de la personne responsable de l'accès aux documents administratifs (PRADA) NB : Dans chaque collectivité de plus de 10 000 habitants, une PRADA est nommée. Toute personne qui souhaite consulter des archives ou des documents administratifs ou qui s'interroge sur leur communicabilité, peut solliciter la PRADA. La PRADA est également responsable de l'accès à l'information relative à l'environnement (PRAIRE).
- Favoriser l'accès public à Internet en mettant par exemple à la disposition du public des bornes Internet

Pour les services et les élus :

- Développer l'information en ligne et la facilitation de l'accès à l'information : accès aux procédures, notes, comptes rendus, suivis de projets... en ligne
- Mettre en place une gestion électronique des données et un plan de classement informatique partagé
- Développer les démarches en ligne : demandes de course, de réservation de salles et de matériel, dossiers d'évaluation, ordres de mission...
- Dématérialiser les documents et les procédures : convocations, invitations, courriers, comptes rendus ; chaîne de mandaterments et de titres (finances) ; marchés (dossiers de consultation...) ; paie ; congés...
- Travailler sur l'archivage numérique des documents, titres et pièces et réfléchir à la mise en oeuvre d'un plan d'archivage numérique
- Mettre en oeuvre un plan de formation des agents municipaux aux technologies de l'information et de la communication

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Diminution de la consommation de papier
- Gain de temps notamment dans la transmission de données et par des procédures clarifiées et plus rapides
- Rénovation de l'ensemble du système informatique municipal
- Mise en ligne des documents relatifs à des démarches administratives liées aux compétences municipales

Liens avec les fiches n°10, 20...

Action n°6 - Organisation du partage local de moyens et de services

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Optimiser l'utilisation du matériel au sein des services de la ville, et avec les collectivités de Nantes Métropole et/ou voisines et les associations
- Mutualiser l'organisation de certains services dans un soucis de gestion efficace et solidaire

Contexte

Certains matériels (mobiliers, informatiques...) sont mutualisés entre les différents services de la Ville de Couëron. A l'occasion, ils peuvent être réemployés en vue d'optimiser leur usage, soit en interne, soit à destination de partenaires.

Ainsi, par exemple, chaque année, le service lecture publique est amené à faire des dons auprès d'associations d'insertion dans le cadre de sa politique de renouvellement du fond de lecture. Dans le cadre du partenariat avec la ville de Zorgho, il est convenu de lui faire parvenir quelques ordinateurs pour accompagner les acteurs locaux partenaires dans leur développement.

A l'occasion de certaines manifestations, les collectivités voisines se prêtent du matériel (barrière, mobilier, barnum...). C'est le cas par exemple pour l'organisation de « Couëron en fête » et en retour pour l'organisation de « Jour de fête » à Saint-Herlain.

Nantes Métropole étudie actuellement l'éventualité de mutualiser certains services avec les communes qui la composent dans une démarche de solidarité, d'optimisation de l'utilisation des fonds publics et d'un meilleur service rendu.

Certaines communes de l'Ouest de l'agglomération nantaise, dont Couëron, projettent, en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), de mutualiser l'organisation de certaines formations.

Contenu / Actions à développer

- Recenser le matériel disponible et non affecté en vue d'optimiser leur réutilisation
- S'interroger sur l'opportunité d'acheter certains outils, véhicules... à plusieurs communes et/ou avec Nantes Métropole à l'échelle d'un territoire de proximité pertinent (par exemple, un broyeur, un tracto-pelle pour le service espaces verts, des barrières...)
- Mutualiser l'organisation de certaines formations en interne à la fonction publique avec d'autres collectivités, et pourquoi pas en externe avec certaines associations
- Participer aux travaux de mutualisation en lien avec Nantes Métropole et les communes de l'agglomération nantaise

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Augmenter le nombre d'éléments de mobilier réaffectés
- Augmenter le nombre de prêts de matériels inter-collectivités
- Mutualiser l'organisation de certaines formations

Lien avec les fiches n°15, 25...

Action n° 7 - Promotion de la qualité de vie des personnes âgées

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Faciliter le maintien à domicile des personnes âgées
- Agir pour préserver le lien social là où il se situe et le développer là où il n'y en a pas

Contexte

Du fait du vieillissement de la population et de l'évolution sociologique de la famille, la société est confrontée de manière croissante au problème de la place de la personne âgée et de la prise en charge de la dépendance. Couëron n'échappe pas à ce phénomène. Afin de contribuer au bien-être et à la sécurité des personnes âgées dans la cité, il convient de leur permettre un parcours de vie cohérent. Ceci implique d'œuvrer dans les différents domaines qui concourent au maintien à domicile et aussi de travailler à ce que des établissements puissent prendre le relais lorsque ce maintien à domicile n'est plus possible dans le cadre du schéma gérontologique établi par le conseil général.

Beaucoup de services existent déjà et des initiatives ont été prises pour atteindre ces objectifs : création d'un Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC), réseau de visiteurs à domicile, service de transport... Des projets sont en cours de réalisation : construction de logements adaptés au sein du complexe intergénérationnel Bessonneau, création d'une halte-relais pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer...

Des instances telles que le CLRPAC, le conseil des sages... contribuent activement à entretenir une dynamique au profit des personnes âgées de la commune...

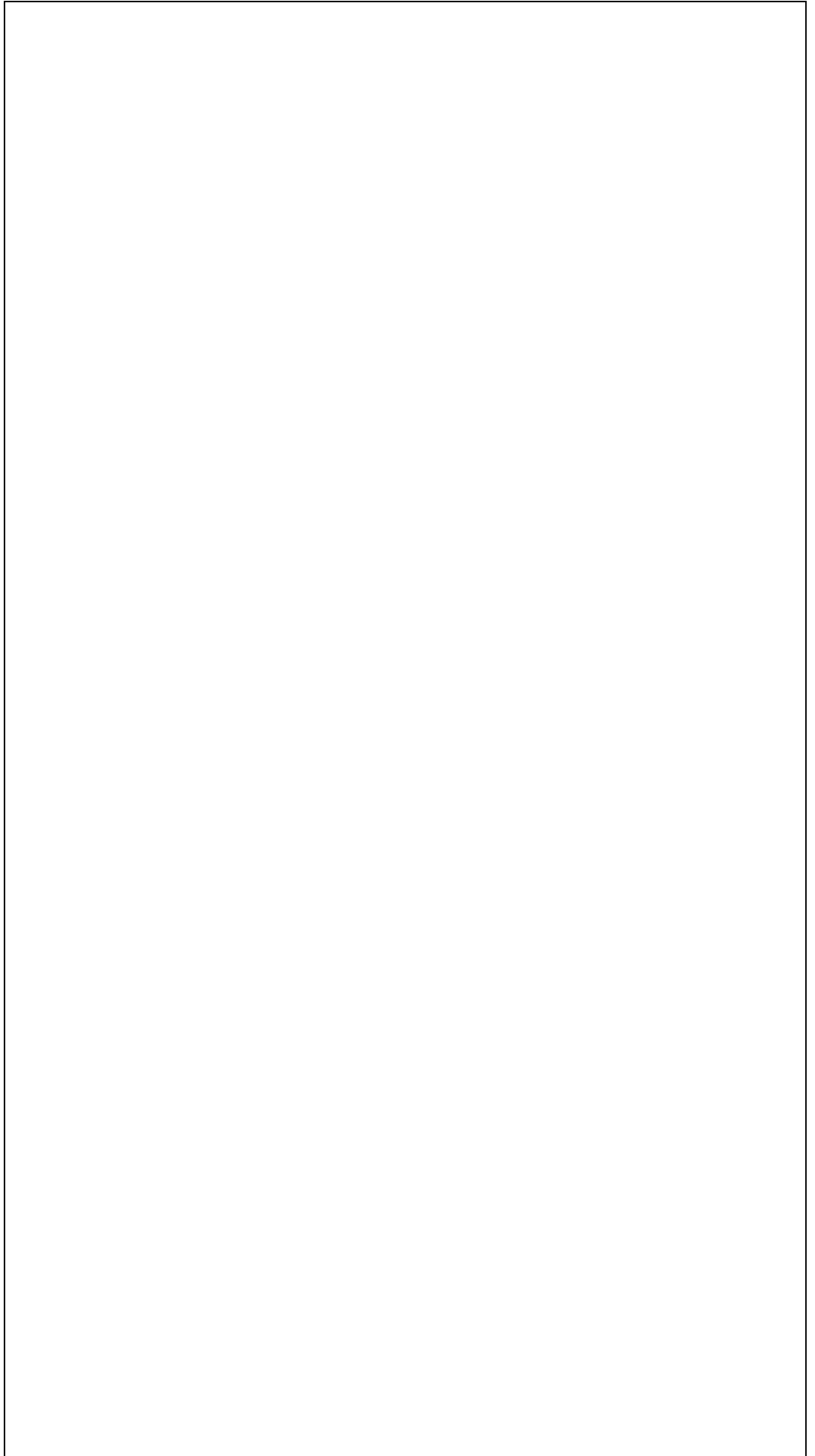
Contenu / Actions à développer

- Développer des animations permettant de créer du lien social pour les personnes âgées les plus fragiles et isolées (sorties adaptées, activités à thème...)
- Développer des activités à vocation intergénérationnelle (en lien avec les structures petite enfance et scolaire notamment) : jardinage, lecture...
- Faciliter l'implantation d'une deuxième maison de retraite pour personnes âgées dépendantes pouvant accueillir des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, et intégrant des critères relatifs de développement durable
- Faire vivre la halte-relais pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer qui doit se mettre en place en janvier 2010, et dont la réussite repose sur une synergie entre les bénévoles accueillants, les malades et les familles
- Poursuivre et développer le portage de livres à domicile par le service lecture publique

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Augmentation du nombre de places d'accueil sur la commune permettant de bénéficier d'une prise en charge adaptée à leur état de santé
- Augmentation du nombre d'aidants naturels (enfants, conjoints...) satisfaits d'avoir obtenu un soutien dans leur prise en charge d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer
- Augmentation du nombre de personnes âgées inscrites à des animations de maintien de la vie sociale

Lien avec la fiche n° 17...



Action n° 8 - Faciliter l'accès au territoire avec et pour les personnes handicapées

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Favoriser la mobilité des personnes handicapées au sein de la commune
- Favoriser l'accès des personnes handicapées aux activités et services proposés sur la commune

Contexte

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, oblige les communes et les intercommunalités à procéder à une mise en conformité des transports et des espaces publics (voirie, bâtiments) d'ici 2015, afin d'en favoriser l'accès aux personnes handicapées.

L'enjeu technique et financier est de taille (ancienneté des bâtiments, coût des travaux...), tout autant que l'enjeu humain. En effet, les formes de handicap sont diverses (moteur, sensoriel, mental, intellectuel) et les personnes concernées nombreuses. Tout citoyen est susceptible, de façon plus ou moins importante, de voir ses facultés de mobilité ou de perception réduites du fait d'une maladie ou d'un accident, mais aussi du fait de l'âge, d'une situation de handicap momentanée...

Le handicap ne doit pas être un facteur d'exclusion. Des initiatives ont déjà été lancées sur la commune pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées : installation d'un ascenseur à l'hôtel de ville, matériel adapté au handicap moteur à la piscine, création d'un groupe de travail « handicap »...

La ville verse une subvention spécifique à l'école de musique et à l'amicale laïque pour l'accueil de personnes handicapées à l'école de musique et d'enfants handicapés au centre aéré.

Contenu / Actions à développer

- Réaliser d'un diagnostic accessibilité des bâtiments communaux.
- Continuer à rendre accessibles les services publics aux personnes handicapées (bâtiments)
- Contribuer à rendre accessibles les rues et les transports publics en lien avec Nantes Métropole (circuit bourg et identification d'un circuit à La Chabossière – diagnostic et travaux)
- Améliorer la signalétique en faveur des personnes handicapées en lien avec Nantes Métropole
- Sensibiliser, former les agents des services municipaux à l'accueil des personnes handicapées
- Faciliter l'intégration des personnes souffrant d'un handicap dans les structures culturelles, sportives, scolaires de la commune en adaptant autant que possible les moyens aux besoins (ex : animateur sur le temps d'interclasse dans les écoles...), ainsi qu'en informant les personnes handicapées sur ce qui existe déjà (ex : équipements sportifs...): information, concertation et partenariat entre les différents partenaires, au cas par cas.
- Favoriser l'accès des personnes handicapées aux services de lecture publique : logiciels spécialisés pour aide à la lecture des personnes malvoyantes, livres en braille...

- Engager une réflexion sur le développement du handisport à Couëron / Inciter les clubs à prendre en compte les handicaps dans les activités qu'ils proposent
- Favoriser l'emploi des personnes handicapées (voir fiche 9) en lien avec les entreprises

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Augmentation du nombre des structures, transports et voies accessibles aux personnes handicapées
- Augmentation de la participation des personnes handicapées aux activités et animations

Lien avec les fiches n° 9, 20...

Action n° 9 - Contribuer à l'insertion sociale et l'activité professionnelle de tous

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Favoriser l'insertion sociale et l'activité professionnelle pour tous
- Continuer à soutenir des organismes qui contribuent à cette insertion

Contexte

Dans un contexte socio-économique difficile, trouver un emploi devient de plus en plus un challenge, d'autant plus lorsqu'on est fragilisé par un handicap ou des problématiques sociologiques et sociales.

Des mesures d'accompagnement sont donc nécessaires, tant sur le plan social que professionnel. La ville de Couëron intervient déjà à plusieurs niveaux, de même que les partenaires œuvrant dans le champ social sur la commune :

- l'espace emploi du CCAS qui accompagne les demandeurs d'emploi dans leur parcours en lien avec les chantiers, les entreprises d'insertion, les employeurs locaux et la mairie,
- l'action des centres socioculturels et notamment « l'action de dynamisation » qui s'emploie à la socialisation des personnes les plus fragiles,
- la ville de Couëron en qualité d'employeur,
- les marchés auprès d'entreprises d'insertion,
- le partenariat avec l'association OCEAN...

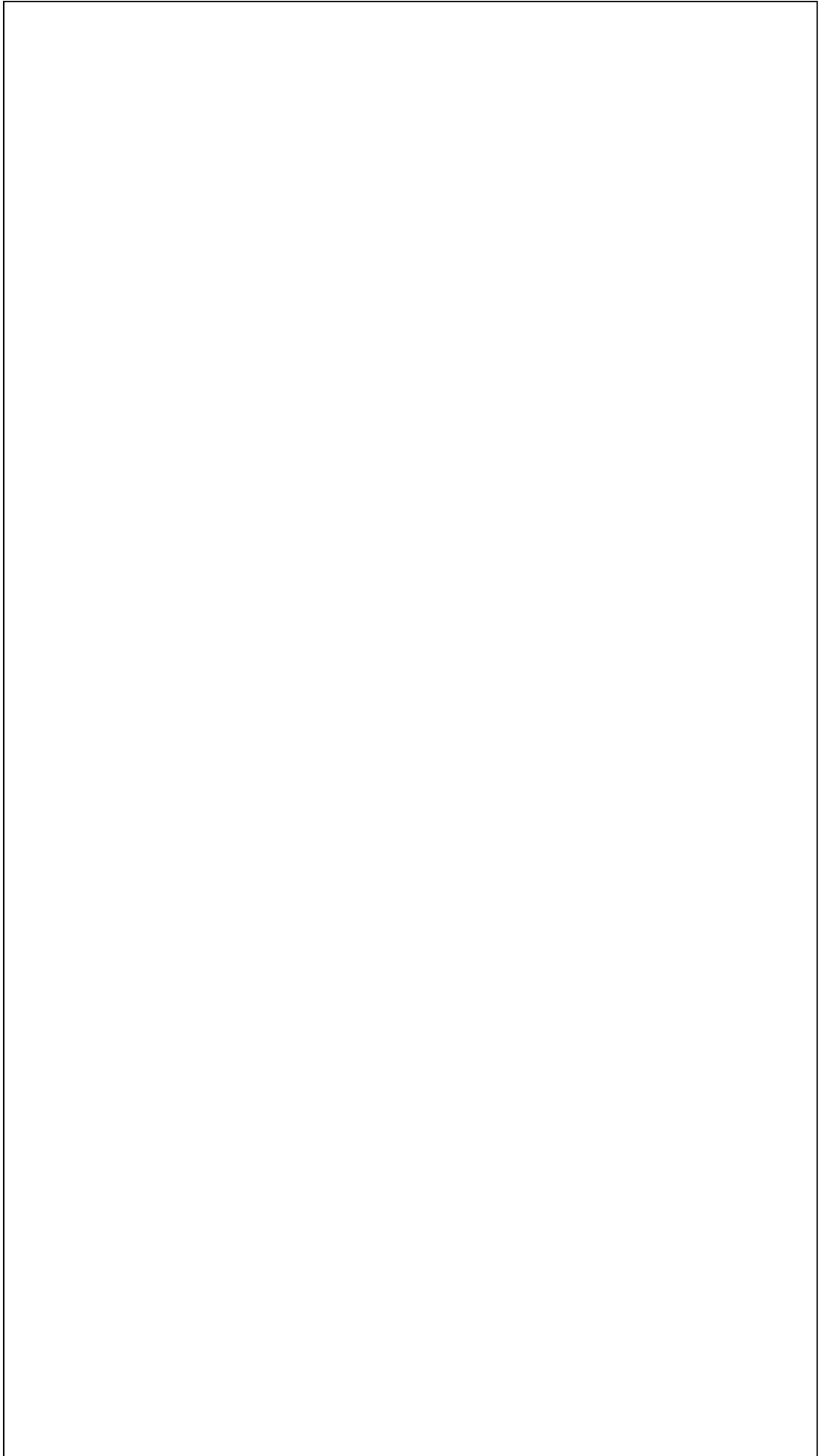
Contenu / Actions à développer

- Augmenter le nombre de postes proposés aux personnes handicapées dans les services de la Ville, dans le respect des orientations de la loi 2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées
- Poursuivre l'effort visant à adapter les postes au regard de situations médicales particulières d'agents
- Continuer à accueillir des personnes en contrats aidés et des stagiaires au sein des services de la ville
- Développer les achats auprès d'entreprises d'insertion (mieux connaître les prestataires possibles susceptibles de répondre aux besoins...) et inscrire des clauses sociales dans les cahiers des charges...
- Elargir les partenariats avec les entreprises d'insertion (exemple : réalisation d'un chantier de rénovation patrimoniale par une entreprise d'insertion puis organisation d'animations autour de ce chantier dans le cadre des journées du patrimoine en partenariat entre la ville et l'entreprise)

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Augmentation de la proportion des personnes reconnues handicapées dans les effectifs de la ville
- Augmentation du volume des prestations fournies par des entreprises d'insertion

Liens avec les fiches n° 8 et 11



Action n°10 - Vers une conciliation des « temps »

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Développer un dialogue social territorial avec les acteurs locaux : élus, conseils de quartier, syndicats, habitants, services publics locaux... autour de la question de la gestion des « temps »
- Améliorer la conciliation de la vie personnelle et professionnelle
- Adapter les temps de travail aux contraintes à la fois internes et externes
- Accroître la performance des organisations (entreprises et administrations), l'attractivité du territoire et la qualité de vie des salariés

Contexte

Force est de constater que les « temps » de la vie évoluent : formation plus longue, diversité des expériences professionnelles, diminution du temps de travail hebdomadaire, allongement de la vie professionnelle, augmentation de l'autonomie et de l'individualisation, passage graduel dans le troisième puis le quatrième âge, nouvelles technologies de l'information et de la communication... et que les modes et rythmes de vie actuels (familles mono-parentales, deux parents qui travaillent, individualisme...) accentuent un rapport au temps exacerbé. Des superpositions existent entre les différents « temps » et ont un impact sur la vie quotidienne des personnes, se pose alors la question de la gestion des temps au niveau local, des choix et des priorités établies par chacun.

Une quinzaine de collectivités (plutôt des villes de grande taille comme par exemple Rennes, Poitiers, Caen, Paris... mais aussi Aubagne, 40 000 habitants) ont mis en place des « bureaux des temps » : instances transversales de dialogue et d'échange ayant pour vocation de réfléchir et de proposer des solutions afin d'améliorer l'organisation des temps de la vie quotidienne. Leur but est de réorganiser les rythmes de la ville autour des rythmes des citoyens sur le mode de la concertation afin de prendre en considération aussi bien les attentes de l'habitant que celles du travailleur, de l'entreprise, de la municipalité...

Une des actions de l'agenda 21 de Nantes Métropole s'intitule « Conciliation des temps », les démarches de Nantes Métropole et de Couëron seront donc à articuler.

Le 23 juin 2009 des professionnels de l'entretien et certains de leurs clients de l'agglomération nantaise (dont des collectivités) ont signé une charte qui les engage à mettre en place une démarche de travail en journée.

Contenu / Actions à développer

- Améliorer les horaires d'ouverture des services de la mairie au public en mesurant dans un premier temps les attentes et les besoins des habitants (demande concernant l'ouverture de la mairie le samedi matin, de la bibliothèque le samedi après-midi...)
- Etudier la question des horaires saisonniers notamment pour les agents du service espaces verts
- S'interroger sur l'opportunité de définir une amplitude horaire de travail plus souple permettant aux agents d'éviter les flux de circulation denses des heures de pointes lors de leur trajet domicile-travail
- Signer la charte des professionnels de l'entretien qui s'engagent à mettre en place une démarche de travail en journée et réorganiser le temps de travail des agents du service entretien par la mise en place du « temps de travail regroupé » dans un premier temps dans les écoles et progressivement dans l'ensemble des bâtiments communaux
- Organiser des moments d'échanges et d'informations permettant de partager des idées, des expériences, des diagnostics... autour de la question de la gestion des « temps » et de mieux comprendre les rythmes de vie des habitants et les dysfonctionnements qui en résultent (exemple de thématiques possibles : « la société malade du temps avec des personnes trop pressées et stressées », « la mobilité des femmes : un temps particulier ? », « le temps des personnes âgées », « temps des entreprises et temps des salariés ? »...)
- S'interroger sur l'opportunité de mettre en place un « bureau des temps » en partenariat avec Nantes Métropole notamment pour proposer des solutions de conciliation et de concertation entre prescripteurs de temps et utilisateurs de temps
- Réaliser un état des lieux des personnes travaillant en horaires décalés à Couëron

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Amélioration des conditions de travail des agents municipaux concernés tout en garantissant un service public de qualité pour les Couëronnais
- Adaptation des services de la ville aux rythmes de vie des Couëronnais si possible
- Evolution des horaires d'ouverture de certains services si nécessaire
- Organisation de temps d'échanges autour de la question de la gestion des « temps »

Lien fiches n°3, 5, 16, 27...

Action n° 11 - Développement d'une commande publique responsable

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Intégrer les critères de développement durable dans la commande publique en insérant dans les cahiers des charges des éléments concernant la limitation et la valorisation des déchets, les économies d'énergie et les énergies renouvelables, le choix de produits éthiques, équitables, plus respectueux de l'environnement, des critères sociaux (droit du travail, insertion...).

- Raisonner en termes de cycle de vie et de coût global en vue d'évaluer plus précisément l'incidence économique des choix

- Intégrer la clause sociale dans les marchés publics pour soutenir l'insertion par l'activité économique et mettre en cohérence les différents rôles de la collectivité : employeur, maître d'ouvrage, garant de la cohésion sociale

Contexte

- Les achats des administrations représentent 15% du PIB. L'effet de levier des achats publics sur les modes de production n'est donc pas négligeable. La dépense publique a un impact sur les choix économiques. Enclencher une démarche exemplaire en terme d'achats responsables suscite un effet d'entraînement sur le marché et contribue au développement de marchés globaux responsables.

- Le code des marchés publics oblige à prendre en compte le développement durable dans la commande publique et permet l'intégration de critères sociaux et environnementaux dans les cahiers des charges en vue de réduire les impacts économiques et écologiques et améliorer les impacts sociaux liés au fonctionnement des administrations, de favoriser l'usage de produits respectueux de l'environnement et des personnes qui les produisent et les utilisent...

- La ville de Couëron a dépensé 4,5M€ en 2008 pour satisfaire ses besoins en fournitures, services et travaux. Elle a déjà quelques retours d'expériences en terme de commande publique responsable :

- Bâtiments : quelques tests d'intégration de la démarche HQE

- Fournitures : produits d'entretien, papier...

- Services : entretien du linge...

Néanmoins, pour l'instant la prise en compte du développement durable reste relativement faible et pourrait être améliorée.

- La Ville de Couëron adhère et participe activement au Réseau Grand Ouest commande publique et développement durable (RGO, voir www.reseaugrandouest.fr).

- Nantes Métropole est impliquée sur la thématique des achats responsables. Elle a notamment mis en place une cellule d'expertise pour l'insertion de clauses sociales dans les marchés.

Contenu / Actions à développer

- Réaliser un diagnostic en terme d'achats responsables au sein de la ville (état des lieux, « photographie » du point de départ)
- Mobiliser les agents pour les convaincre de la nécessité d'intégrer le développement durable dans les marchés via l'organisation de formations à « l'achat responsable », la connaissance et utilisation des outils existants (guides, sites Internet...)
- Améliorer la rédaction des marchés en utilisant pleinement les possibilités offertes par le code des marchés publics et en respectant l'obligation faite par le code d'intégrer le développement durable dès la définition des besoins
- Initier une démarche participative en associant à la rédaction des marchés l'ensemble des futurs utilisateurs du futur bâtiment, des fournitures ou du service...
- Profiter des économies d'échelles et des mutualisations engendrées par des groupements de commande pour renforcer l'intégration des clauses « développement durable »
- Évaluer la démarche et apporter des actions correctives (démarche de progrès, transparence, définition d'indicateurs de suivi)

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Apprentissage par l'ensemble du personnel communal des connaissances de bases de l'achat responsable (labels, clauses...)
- Augmentation du nombre des marchés intégrant des clauses ou des critères de choix de l'offre liés au développement durable en vue de tendre vers une politique exemplaire de la commune dans ce domaine
- Consolidation des filières et d'offres à des prix concurrentiels

Liens avec les fiches 1, 9, 14...

Action n°12 - Faciliter la consomm'action pour les Couëronnais

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Accompagner les Couëronnais sur la voie d'une consommation « responsable » qui consiste à privilégier l'achat de produits élaborés dans le respect, au sens d'un développement durable, des équilibres économiques, sociaux, éthiques et environnementaux
- Faire connaître aux Couëronnais l'offre de produits « responsable » existante

Contexte

La consommation est l'acte d'acheter des biens et services qui font l'objet d'une production et sont ensuite transportés, avant d'être distribués. Le concept de consomm'action ou consommation responsable consiste à évaluer le bien de cette action au regard du développement durable en prenant en compte l'ensemble des phases préalables à sa mise en vente (production, distribution, transport, déchets...). Devenir consomm'acteur, c'est comprendre le lien qui existe entre nos habitudes de consommation et les problèmes économiques, environnementaux et sociaux.

La consomm'action est donc un mode de consommation responsable par lequel on peut choisir de consommer de façon citoyenne et non plus seulement consumériste. C'est un moyen d'action en faveur d'un développement durable. Les particuliers, les entreprises, les collectivités ou encore l'Etat, tous consommateurs, peuvent ainsi devenir consomm'acteurs. La ville mène elle-même une politique de commande publique « responsable » (elle adhère au Réseau Grand Ouest commande publique et développement durable - RGO) et souhaite accompagner les Couëronnais dans leur propre démarche.

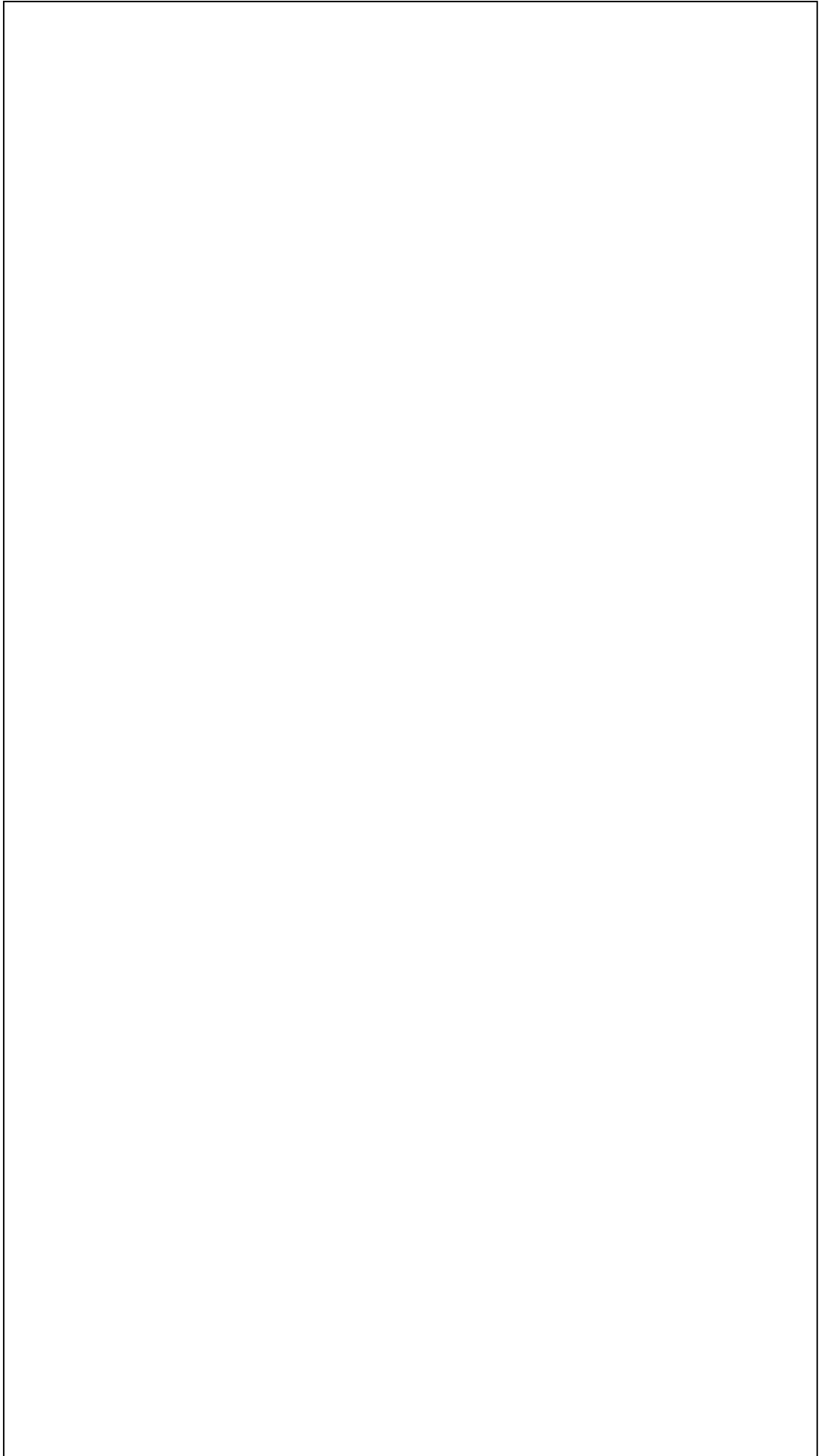
Contenu / Actions à développer

- Créer une rubrique dans le magazine et sur le site municipaux les produits « responsables », les produits à consommer en fonction des saisons...
- Poursuivre l'information des Couëronnais en matière de consomm'action : mise à disposition d'ouvrages sur le développement durable à la bibliothèque, organisation de conférences...
- Poursuivre le soutien à la création d'AMAP et de « jardins de cocagne »
- Poursuivre l'organisation d'activités de sensibilisations sur le développement durable lors de l'accueil périscolaire, dans le cadre des centres aérés... (jeux et activités éducatives autour de l'empreinte écologique, du recyclage et du tri sélectif...)

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Prise de conscience des Couëronnais pour un changement progressif de leurs comportements d'achat

Liens avec les fiches n°11, 13, 15, 19, 22, 23, 26...



Action n°13 - Réhabilitations et constructions durables à Couëron

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Mettre en place une politique incitative vis à vis des particuliers, des bailleurs sociaux, des promoteurs et des constructeurs pour la mise en œuvre d'un habitat différent
- Sensibiliser à la création et à l'évolution des logements vers un habitat sain, économe en eau et en énergie et utilisant, dans la mesure du possible, les énergies renouvelables
- Guider les habitants dans leurs démarches en vue d'améliorer les performances de leur logement en terme de développement durable

Contexte

L'épuisement des ressources naturelles (eau, énergies dites fossiles), la sauvegarde des écosystèmes et la lutte contre l'effet de serre imposent d'innover dans le domaine de l'aménagement urbain et la construction de l'habitat.

Les deux principales causes des émissions de gaz à effet de serre sont les transports et l'habitat. Au niveau de l'habitat, les actions doivent notamment se concentrer sur l'implantation pour profiter des énergies naturelles et les systèmes d'isolation des constructions, de chauffage et ceux favorisant l'utilisation des énergies renouvelables (les énergies utilisant l'eau, l'air, le soleil, la température du sol).

Nantes Métropole a mis en place un Plan Climat Territorial et un plan pluri-annual d'actions énergies afin, suite à un diagnostic, d'établir un programme d'actions précis. Au niveau de la ville de Couëron, outre la participation à ces plans métropolitains, la promotion des économies d'énergies et des énergies renouvelables semble un bon moyen d'action contre les émissions de gaz à effet de serre et pour limiter le recours aux énergies fossiles.

La ville de Couëron souhaite ainsi sensibiliser aux différentes techniques permettant la recherche d'un habitat sain et mettre le développement durable au cœur des projets d'aménagement urbain sur le territoire communal. A ce titre, dans le cadre de sa politique logement, elle entend être prescriptrice vis à vis des différents acteurs concernés (bailleurs sociaux, promoteurs, constructeurs et particuliers). Le cahier des recommandations architecturales et environnementales des nouvelles zones d'aménagement concerté (ZAC) intègre déjà des préconisations en terme de développement durable (récupérateurs d'eau obligatoires, incitation à la mise en place de panneaux solaires...). Il s'agit aussi d'accompagner d'avantage les porteurs de projets et de leur proposer des solutions abordables.

Contenu / Actions à développer

- Demander aux promoteurs de présenter un diagnostic énergie des futurs logements au niveau de leur avant projet

Sur le volet « information, sensibilisation »

- Etablir un guide sur « l'habitat durable » à destination du public couëronnais et des professionnels du logement. Ce guide s'appuierait sur les documents existants, serait complété d'illustrations concernant les économies d'énergie et d'eau, l'isolation thermique, la conception bioclimatique des bâtiments, les éclairages performants...et pourrait intégrer une charte « de bonne conduite ». Il serait remis à chaque porteur de projet de construction sur la commune.
- Réaliser un guide à la sensibilisation sur les éco-gestes
- Envisager des animations et des visites de site autour de l'habitat durable en partenariat avec les professionnels compétents
- Définir un projet de lieu témoin ou de site-test par exemple sur l'une des ZAC

Sur le volet « aide technique et financière »

- Faire connaître les aides financières existantes pour faciliter les travaux d'économie d'énergie et d'eau (prêt à taux zéro, crédit d'impôt, éco-subvention de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), subventions du conseil régional et de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)...)
- Attribuer des aides financières complémentaires aux particuliers souhaitant construire ou rénover leur logement suivant les principes du développement durable et d'une manière générale oeuvrant pour un habitat différent (exemple : exonération de taxes foncières...)
- Mettre en place des permanences régulières à la mairie avec des spécialistes en énergies alternatives et en développement durable permettant d'informer et de conseiller les particuliers dans leur projet de construction ou de rénovation (ADEME, association « Alisée », conseil en architecture urbanisme et environnement (CAUE)...)

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Création d'un intérêt pour l'habitat sain, les équipements alternatifs et les énergies renouvelables
- Mise en place d'un système d'aides techniques et financières aux particuliers
- Augmentation du nombre de projets immobiliers intégrant des systèmes d'énergie renouvelable ou de récupération d'eau

Lien avec les fiches n°2, 4, 12, 18...

Action n°14 - Réduction à la source et tri des déchets municipaux

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Diminuer à la source les quantités de déchets produits par l'activité des services et des équipements publics pour réduire les impacts de leur traitement
- Tendre vers la suppression de certaines natures de déchets
- Valoriser et recycler les déchets qui peuvent l'être
- Améliorer les pratiques de tri sélectif existantes et en étudier des nouvelles lorsqu'elles n'existent pas

Contexte

Notre société de consommation est génératrice de déchets de plus en plus nombreux en nature, en quantité et en dangerosité pour l'environnement.

Selon l'ADEME, 849 millions de tonnes de déchets sont produits chaque année en France. Un Français a produit 391 kg de déchets ménagers en 2008 (7 tonnes si les déchets industriels y sont ajoutés).

Les activités municipales ne peuvent se démarquer de ce constat.

Même si ces activités ne produisent pas de déchets industriels et particulièrement polluants, leur multiplicité génère des déchets de nature différente comme par exemple des déchets apparentés aux déchets ménagers, des déchets liés à l'activité tertiaire, des déchets verts, des déchets liés à l'activité travaux, des déchets liés à l'entretien d'un parc de véhicules...

Au niveau de la ville, un certain nombre d'actions visant à réduire et valoriser les déchets est sont déjà mis en place et, pour certaines, depuis longtemps comme par exemple :

- le tri sélectif des déchets secs et humides pour certains équipements,
- le tri et la réduction de la consommation de papier,
- la création d'une plate-forme de compostage au centre technique municipal (CTM),
- le tri des piles, des cartouches d'encre, des pneus, des huiles alimentaires et mécaniques, des ferrailles...,
- l'utilisation de gobelets réutilisables et la mise en place du tri et d'une sensibilisation au tri à l'occasion de l'édition 2009 de Couëron en fête...

L'ensemble de ces actions a déjà porté ses fruits, néanmoins il reste des marges de manœuvre pour améliorer leur efficacité, pour trouver des nouvelles filières de traitement et de valorisation, pour consommer différemment de manière à réduire et à minima à stabiliser la production actuelle de déchets.

NB : C'est Nantes Métropole qui est compétente en termes de gestion des déchets (collecte et traitement).

Contenu / Actions à développer

Production

- Inciter les acheteurs à privilégier les emballages bio-dégradables ou recyclables et à limiter l'utilisation de vaisselle jetable (restaurants municipaux et organisation de manifestations) pour réduire voir supprimer les déchets de plastique
- Continuer à mettre en place la gestion différenciée des espaces verts, potentiellement réductrice en déchets verts (limitation des espaces tondu, utilisation de végétaux à pousse lente...) et travailler en « mulching » sur les tontes (laisser les résidus de tonte sur place)
- Renforcer la limitation de l'utilisation du papier
- Affiner la connaissance des quantités de déchets produits sur chaque site pour optimiser le nombre de containers utilisés

Tri

- Améliorer le système de tri existant des déchets ménagers en l'étendant aux sites non concernés à ce jour (notamment les équipements culturels et sportifs) et en améliorant la signalétique associée
- Optimiser le tri des déchets secs, notamment du papier, dans les services de la ville et dans les écoles et étudier l'éventualité de travailler avec une entreprise d'insertion qui valorise le papier
- Mettre en place un tri sélectif plus fin au CTM (tout venant et toxiques)
- Informer et inciter les organisateurs de manifestations publiques au tri sélectif

Valorisation /recyclage

- Continuer à optimiser le recyclage des déchets informatiques
- S'interroger sur la valorisation financière des déchets triés (pneus, ferrailles, compost, papier...)
- Acquérir un broyeur au service espaces verts pour produire du paillage réutilisable
- Acquérir une station de nettoyage de l'outillage de l'atelier régie peinture qui recycle l'eau utilisée et évite tout rejet toxique au réseau
- Envisager la mise en place de composteurs dans les restaurants scolaires
- S'interroger sur la fin de vie des produits dès l'achat

Sensibilisation des services et des usagers des bâtiments municipaux

- Mettre en place des actions de sensibilisation au tri auprès des agents : guide, visite du centre de tri Arc en Ciel...

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Réduction des volumes de déchets produits et indirectement des coûts de traitement directs
- Augmentation des volumes de déchets valorisés
- Augmentation du nombre de sites équipés pour permettre le tri des déchets
- Récupération de recettes de valorisation même si elles sont marginales
- Augmentation du nombre d'agents sensibilisés au tri des déchets

Lien avec la fiche n°5, 11, 15...

Action n°15 - Organisation, avec Nantes Métropole, de la réduction à la source et de la gestion des déchets verts

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Engager un véritable partenariat avec Nantes Métropole pour étudier :
 - des mesures incitatives individuelles à proposer aux habitants, destinée à favoriser le compostage à domicile pour diminuer la part fermentée dans les ordures ménagères et valoriser les déchets de tonte
 - la mise en œuvre de solutions collectives pour réduire les transports de déchets de taille, d'élagage vers la déchetterie de Tougas pour les habitants
- Mettre en place des pratiques de gestion spécifique au sein du service des espaces verts de la ville pour accompagner cette action

Contexte

Le gisement national des déchets verts des ménages s'élève à 4,5 millions de tonnes/an, soit en moyenne 75 kg/hab/an (source : Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement - 2001), ce qui représente en moyenne 1 350 tonnes/an pour les habitants de Couëron sans compter les déchets produits par les organismes publics ou para-publics, les entreprises d'entretien des espaces verts et toute autre structure qui gère et entretient des espaces verts. De nombreux Couëronnais disposant d'un jardin et Couëron étant une commune étendue et arborée, la problématique de la gestion des déchets verts est importante à l'échelle communale.

Exceptés les brûlages, les dépôts illicites et les enfouissements à la marge, la majorité de ces déchets est aujourd'hui récupérée et traitée par les déchetteries de Nantes Métropole (principalement celle de Tougas pour Couëron).

Il existe toutefois des initiatives privées et publiques, comme le compostage ou le broyage, qui permettent de réduire ces quantités de déchets à la source et de les valoriser. Par exemple, la ville de Couëron a mis en place sa propre plate-forme de compostage au centre technique municipal (CTM). Des expériences de mise à disposition de bacs à compostage auprès des habitants tentées par Nantes Métropole sur les communes de Bouguenais et Orvault n'ont pas donné le résultat escompté et ne seront par conséquent pas généralisées (la baisse du tonnage constaté n'est pas significative au regard des investissements effectués).

Néanmoins, ces initiatives ne sont pas encore assez développées pour réduire de manière significative le tonnage transporté vers les déchetteries, car bien plus que le déchet vert en lui-même, c'est son transport qui impacte l'environnement.

Contenu / Actions à développer

En direction de la population

- Organiser des mini-chantiers d'apprentissage à la construction simple et peu onéreuse d'un bac à compost, en alternative à la mise à disposition de bacs gratuits ou à coût symbolique pour les habitants
- Faire savoir qu'il sera possible d'acheter des composteurs individuels à 20 euros et de mettre en place des composteurs collectifs en partenariat avec l'association Compos'tri (politique environnement de Nantes Métropole)

- Sensibiliser les Couëronnais sur le choix de végétaux qui produisent peu de déchets verts
- Travailler avec les écoles qui ont des projets de jardins potagers et ainsi sensibiliser les enfants au compostage (bacs de compostage dans chacune d'elles et intervention pédagogique à ce sujet)

En direction du service espaces verts de la ville

- Continuer à mettre en place la gestion différenciée des espaces verts de la ville en concertation avec la gestion des espaces publics de voirie de Nantes Métropole

Dans son principe, la gestion différenciée génère moins de déchets verts. Par exemple, la tonte différenciée diminue les fréquences de passage sur certains sites et donc le volume de déchets verts générés. De la même façon, le travail en mulching sur certains sites permet de ne pas ramasser les déchets verts générés qui seront « ré assimilés » à terme par le sol.

- Acquérir un broyeur à branches pour le service espaces verts. Il permettrait de produire des copeaux de bois utilisables comme paillage dans les massifs.
- Etudier la possibilité de supprimer ou de gérer différemment certains espaces publics délaissés, consommateurs de temps d'entretien et générateurs de déchets verts
- Echanger et confronter les pratiques techniques pour les harmoniser sur des sujets communs aux domaines ville et Nantes Métropole (traitements de surface, choix de végétaux, fauches tardives...)
- Trouver un débouché pérenne pour le surplus de produit fini de l'aire de compostage du Centre Technique Municipal

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Augmentation des pratiques de broyat et de compostage chez les particuliers
- Mise en place d'un plan de gestion différenciée
- Réalisations d'animations et de sensibilisation

Lien fiches n°6, 12, 21, 26...

Action n° 16 - Promotion des échanges intergénérationnels

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Favoriser la solidarité entre les générations
- Contribuer à faire des différences d'âge une force

Contexte

L'allongement de la durée de vie, la modification de la structure familiale, l'éclatement géographique des familles, les modèles socio-économiques ont bouleversé les relations entre les générations, les favorisant parfois, les rendant difficiles aussi.

La vieillesse fait peur dans un contexte de jeunisme ambiant et la jeunesse génère un sentiment d'insécurité chez les plus âgés. Parallèlement, les difficultés sociales et économiques (manque de logements, problèmes de garde des enfants, isolement...) font qu'on a besoin les uns des autres. La connaissance et les échanges mutuels entre les générations, au-delà des problèmes pratiques auxquels ils répondent, permettent souvent de découvrir le plaisir du partage et du vivre ensemble.

Plusieurs actions intergénérationnelles ont déjà été réalisées ou sont en projet à Couëron : la réalisation du CDROM « Mémoire Vive », fruit d'une collaboration entre le Conseil des jeunes et le Conseil des Sages, le site intergénérationnel Bessonneau qui doit permettre à plusieurs générations de se côtoyer (logements adaptés pour personnes âgées autonomes, crèche...), les activités partagées entre des retraités et les structures petite enfance, le réseau de visiteurs à domicile, la mise en place de « séances famille » au théâtre Boris Vian, la programmation de spectacles « jeunes publics » favorisant l'intergénérationnel...

Contenu / Actions à développer

- Développer et favoriser la réalisation d'activités à caractère intergénérationnel en facilitant les liens entre les partenaires organisateurs (CLRPAC, Conseil des Sages, Conseil des Jeunes, écoles, structures petite enfance, associations culturelles et sportives...) : par exemple dans le cadre périscolaire, réalisation d'animations autour des livres et jeux anciens...
- Accompagner les parents d'élèves qui souhaitent mettre en place des pédibus : matériel de sécurité, mise en lien avec des retraités volontaires...
- Mélanger les collections de livres « adultes » et « jeunes » de la bibliothèque afin de favoriser la rencontre des publics, mettre en place des activités intergénérationnelles autour du livre.
- Permettre l'accès de la salle de répétition musicale à des musiciens de générations différentes.
- Permettre des démarches intergénérationnelles solidaires à travers une bourse de petites annonces (exemple : pour assurer la garde d'enfants et l'accompagnement de proximité, faciliter l'accueil des nouveaux arrivants...).
- Développer l'organisation des « séances famille » au théâtre Boris Vian

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Multiplication des occasions de rencontres entre personnes de générations différentes afin de favoriser cette forme de lien social, de développer la solidarité et de bouleverser les idées reçues

Lien avec les fiches n° 20, 23...

Action n° 17 - Une offre culturelle publique encore plus ouverte à tous

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Aller à la rencontre des publics non-utilisateurs des lieux culturels institutionnels afin de leur faire connaître l'offre artistique, culturelle et scientifique existante, source à la fois d'enrichissement personnel, d'activités de loisirs, de lien social...
- Avoir une offre artistique, culturelle et scientifique adaptée à ces publics et leur faire découvrir la diversité et la richesse des propositions de ces secteurs
- Permettre à chaque Couëronnais, sans restrictions d'ordre social, économique, culturel... d'accéder aux arts et à la culture proposés par la ville et de faire le choix d'y adhérer

Contexte

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, préambule de la constitution du 27 octobre 1946 : « la Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture ».

Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique : « Les services de bibliothèque publique sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social ».

Agenda 21 de la culture des Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) : « La diversité culturelle est le principal patrimoine de l'Humanité. »

Les services de la ville concernés (spectacle vivant, lecture publique, archives et patrimoine) répondent donc en priorité à cette mission principale avec les moyens qui leur sont attribués, notamment via un certain nombre d'équipements ouverts à la population : Théâtre Boris Vian, Bibliothèque Victor Jara, la Gerbetière, la Cour carrée et l'Espace musiques actuelles (Espace Culturel et Associatif de la Tour à Plomb). La ville soutient également un certain nombre d'associations culturelles dont notamment l'école de musique.

De plus, des actions sont déjà engagées* par ces services spécifiquement vers les publics « éloignés », avec des résultats difficiles à évaluer mais globalement positifs, lorsqu'elles sont réalisées sur un long terme.

Contenu / Actions à développer

- Poursuivre et développer les partenariats existants
 - *- Portage de livres à domicile, permanence à la maison de retraite et dépôt de livres en gros caractères (50) à la maison de retraite
 - *- Partenariat avec le centre socioculturel Henri Normand sur du soutien scolaire
 - *- Sensibilisation à la lecture pour des familles au centre socioculturel Henri Normand (Bananalire)
 - *- Sensibilisation aux ressources documentaires de la Bibliothèque auprès des personnes à la recherche d'emploi (partenariat avec l'espace emploi du CCAS)
 - *- Accueil d'une association d'insertion à l'occasion d'expositions et de projections organisées par le service archives et patrimoine
 - *- Activités de l'école de musique

- Mettre en place de nouveaux partenariats afin d'élargir les publics concernés
 - Accompagnement de certaines manifestations associatives et municipales pour faire connaître la diversité de l'offre artistique et culturelle (par exemple : expositions de livres sur le sport sur les lieux des manifestations, participation à des randonnées type Ouest-France...)
 - Offre artistique et culturelle dans les quartiers via des associations oeuvrant sur le terrain (par exemple : l'heure du conte, présentation de livres sur une thématique, projections et animations de Nature en scène en partenariat avec les centres socioculturels...)
- Poursuivre et développer une offre culturelle et artistique adaptée.
 - *- Acquisitions de livres en gros caractères, textes lus, livres en braille (personnes malvoyantes)
 - Outils informatiques spécialisés permettant la lecture pour des personnes mal-voyantes et non-voyantes
 - Accès des publics aux nouvelles technologies de l'information (ressources numériques en ligne, e-books, Internet,... avec animations, formations)
 - Accès à Internet à certains endroits dans la ville (Wifi, courants porteurs locaux - CPL...)
 - Travail sur les musiques actuelles mené par le service jeunesse
- Adapter les tarifs aux publics les plus en difficulté socialement
 - *- Accès au théâtre Boris Vian à un tarif préférentiel de 2€ pour les personnes en difficulté (via le CCAS pour étude des situations)
 - *- Convention « cultures et solidarités » signée par le CCAS avec l'Union Départementale des CCAS depuis 2005 : elle permet à des personnes bénéficiaires de l'aide sociale communale ou départementale ou aux personnes âgées isolées et à faibles revenus d'accéder à une offre culturelle (grand T, ONPL, ...) à prix réduit (autour de 2€ généralement), sachant que le CCAS participe financièrement en complément
 - *- Gratuité des actions proposées par le service archives et patrimoine : expositions Gerbetière, Journées du patrimoine, Nature en scène, animations bibliothèque
 - Eventuelle gratuité du prêt de livres à la bibliothèque municipale, pour tous les lecteurs inscrits, la consultation sur place des documents étant déjà gratuite et sans nécessité d'inscription

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Augmentation de la fréquentation des lieux culturels, à long terme
- Identification de ces lieux par la population couëronnaise comme lieux de ressources, de loisirs, de lien social
- Elargissement des publics identifiés ayant des pratiques artistiques, culturelles et scientifiques
- Développement des actions spécifiques vers les publics les plus éloignés

Lien avec les fiches n°24, 25

Action n°18 - Pour un accueil et un logement solidaires

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Favoriser l'accès au logement pour tous,
- Répondre aux enjeux de solidarité :
 - en continuant l'effort porté sur le développement du logement social sur la commune,
 - en poursuivant la création de logements « d'urgence »,
 - en répondant aux attentes d'accueil des gens du voyage.

Contexte

Conformément à la loi relative à la solidarité et renouvellement urbains du 13 décembre 2000, le nombre de logements locatifs sociaux sur le territoire communal doit représenter 20% du nombre de résidences principales. Au 31 décembre 2008, les logements locatifs sociaux représentent 16,21% de ces résidences sur Couëron.

Afin d'atteindre cet objectif et tout en privilégiant le parcours résidentiel, la ville préconise aujourd'hui de réserver 20% à 25% de logements sociaux sur l'ensemble des programmes immobiliers qui sont mis en œuvre sur la commune, et en particulier sur les projets d'aménagement de ZAC. Dans ce cadre, elle incite fortement les bailleurs sociaux à intégrer des critères de développement durable dans leurs programmes de logement.

De même, dans le cadre de négociation avec les promoteurs privés, elle préconise des conditions identiques, en secteur diffus.

La ville de Couëron accompagne les personnes dans leurs démarches pour se loger, en lien avec les services du CCAS pour les personnes les plus en difficulté.

De plus, le CCAS de Couëron gère 5 logements d'urgence, représentant 16 places, en partenariat avec l'association Arc-en-ciel.

Parallèlement, un collectif milite en faveur de la réalisation d'hébergements destinés à accueillir des personnes qui ne sont pas suffisamment autonomes pour intégrer un logement social.

Dans le cadre du projet de l'espace intergénérationnel de Bessonneau, la ville a facilité l'implantation d'une structure d'hébergement en faveur des personnes handicapées mentales (ADAPEI) ainsi que la création de logements adaptés pour les personnes âgées autonomes.

S'agissant de l'accueil des gens du voyage, la ville a été l'une des premières communes de l'agglomération nantaise de créer une aire d'accueil de 8 places au début des années 90. Le dernier schéma départemental a fixé l'obligation de créer une deuxième aire d'accueil sur le territoire communal.

Contenu / Actions à développer

- Favoriser l'augmentation du nombre de logements sociaux sur la commune répondant aux critères du développement durable en vue de diminuer notamment les charges locatives en lien avec les bailleurs et dans le cadre du Plan Local de l'Habitat (PLH)
- Augmenter le nombre de logements d'urgence
- Proposer un site permettant l'implantation d'une deuxième aire d'accueil des gens du voyage de 8 places en associant la population et en incitant le syndicat mixte des gens du voyage à intégrer des critères de développement durable dans sa réalisation
- Permettre la sédentarisation des gens du voyage qui le souhaitent, en cohérence avec le Plan Local de l'Urbanisme (PLU) et la politique communautaire

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Atteinte des 20% de logements sociaux
- Une place d'accueil d'urgence pour 1 000 habitants
- Création d'une deuxième aire d'accueil

Lien avec la fiche n° 13...

Action n°19 - Promotion de la culture biologique sur le territoire

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Promouvoir toutes les initiatives servant à la réorientation de l'agriculture vers un modèle d'agriculture durable
- Contribuer par une gestion rationnelle de l'agriculture à la vitalité et à la qualité des territoires
- Agir sur les modes de production et de consommation pour contribuer à la protection de l'environnement et au développement de nouvelles filières économiques
- Faire connaître les produits locaux et/ou biologiques existants sur le marché local
- Contribuer à la création de jardins familiaux « biologiques »

Contexte

Deuxième commune en superficie après Nantes, la ville de Couëron a su préserver ses espaces naturels et agricoles. Cet espace agricole vaste et varié représente 41,7% du territoire communal réparti sur deux entités paysagères : les prés de Loire et le bocage. 70% des zones agricoles et naturelles (A et N) identifiées au PLU sont exploitées par l'agriculture professionnelle.

Vingt huit sièges d'exploitation agricoles sont installés sur la commune. Quatre pratiquent une agriculture biologique et certains ont recours aux énergies renouvelables (solaire et éolien). Malgré cette activité agricole plutôt dynamique, certains jeunes agriculteurs qui veulent s'installer sur la commune et commercialiser leurs produits via notamment l'AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) de Couëron ne trouvent pas de terres.

En Loire Atlantique, le réseau des AMAP est très développé. Il existe aujourd'hui une forte demande des consommateurs d'accéder à des produits issus des AMAP, demande qui ne peut à l'heure actuelle être satisfaite faute de terres agricoles disponibles.

Nantes Métropole réalise actuellement un diagnostic des friches agricoles dans la perspective de solliciter les propriétaires fonciers pour libérer les terrains et les remettre à disposition d'agriculteurs (politique environnement : agriculture péri-urbaine).

La ville est par ailleurs sollicitée par des associations qui ont pour projet de développer des jardins familiaux, comme outil pédagogique, en incitant à la diminution de l'utilisation de produits phytosanitaires et si possible à la culture biologique. Ce projet, vecteur de lien social, doit pouvoir contribuer aux échanges et au plaisir du partage.

La diminution de l'utilisation des pesticides est l'un des objectifs visé par l'agenda 21 de Nantes Métropole. Chacune des 24 communes, dont Couëron, a signé une charte d'engagement allant dans ce sens. Il s'agit aussi de sensibiliser les autres acteurs gestionnaires d'espaces verts (bailleurs, entreprises, particuliers...) à limiter voir supprimer leur consommation de produits phytosanitaires.

Contenu / Actions à développer

Les évènements

- Identifier les parcelles agricoles qui pourraient :
 - permettre l'installation de jeunes agriculteurs qui souhaitent cultiver en agriculture biologique
 - accueillir des jardins familiaux en incitant les jardiniers à cultiver selon les principes de l'agriculture biologique
- Valoriser les terres en friche ou sous exploitées
- Favoriser l'installation de producteurs biologiques sur le territoire communal
- Soutenir ces filières en intégrant des produits issus de l'agriculture biologique et/ou de proximité dans la restauration scolaire et les réceptions
- Soutenir le développement des AMAP et permettre la vente de « paniers » aux consommateurs intéressés
- Créer un marché du terroir ou un marché biologique le week-end ou en soirée
- Sensibiliser et former les particuliers à la baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires et au jardinage biologique

La communication

- Promouvoir le rôle de l'agriculture péri-urbaine en lien avec Nantes Métropole
- Renforcer la communication sur les bienfaits des produits biologiques et locaux et mieux faire connaître les lieux de vente de ces produits sur le territoire de la commune en lien avec Nantes Métropole et la Chambre d'Agriculture

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Diagnostic des friches agricoles pour les remettre en culture
- Définition d'espaces agricoles pérennes et identification de parcelles agricoles libres de toute exploitation pour favoriser l'installation d'agriculteurs biologiques
- Identification des producteurs pouvant potentiellement participer au marché
- Tenue du premier marché du terroir ou biologique
- Diffusion du guide des adresses locales de la vente directe édité par Nantes Métropole

Lien avec les fiches n°11,12, 31...

Action n°20 - Faciliter la mobilité à l'échelle communale et vers les autres territoires

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Multiplier et sécuriser les espaces utilisables pour les circulations douces
- Valoriser et encourager les initiatives en faveur des transports collectifs (ferroviaires, bus, fluviaux, co-voiturage) et des déplacements doux (vélo, marche à pied)

Contexte

Depuis de nombreuses années, Nantes Métropole développe les transports en commun et s'engage dans la promotion des circulations douces au sein de l'agglomération. Pourtant, le trajet individuel en voiture reste au cœur des habitudes. Embouteillages, contribution directe à l'effet de serre... Les effets néfastes sont lourds et il faudrait donc parvenir à changer progressivement les comportements. C'est l'un des objectifs visés par le plan de déplacements urbains (PDU) de Nantes Métropole en cours d'actualisation (évaluation du PDU 2000-2010 et élaboration du PDU 2010-2020).

Couëron dispose notamment d'une gare SNCF (axe Nantes - Le Croisic), d'une ligne de bus express qui relie la mairie de Couëron à la gare maritime de Nantes, de 2 et bientôt 3 lignes de bus (ouverture début 2010 d'une ligne qui desservira la ZAC des Hauts de Couëron), d'un bac de Loire qui relie Couëron au Pellerin, d'une partie de l'itinéraire de la « Loire à vélo ». Depuis que l'école a été supprimée le samedi matin, les pédibus qui avaient été mis en place ne fonctionnent plus.

De nombreux aménagements restent encore à réaliser du point de vue des circulations douces et des transports en commun. Néanmoins, la ville souhaite inciter ses habitants à favoriser ces types de déplacements.

Contenu / Actions à développer

- Elaborer un plan de mobilité communal

Sécurité et infrastructures

- Développer les équipements de type parking à vélos sur l'ensemble du territoire : à proximité des commerces et des équipements publics, des points d'arrêts de bus, dans les écoles...
- Réfléchir à l'installation de « parcs » à vélos (type station bicloo) avec possibilité de locations de vélos à proximité de la gare
- Améliorer la signalétique des voies réservées aux cyclistes
- Pour une sécurité optimale des usagers : veiller à un aménagement adapté des ronds-points et à une cohérence dans les voies de circulation avec une continuité des pistes cyclables (Exemple : Indre- Couëron)
- Réfléchir dans le cadre des aménagements urbains à l'accessibilité des écoles au niveau des circulations douces (favoriser le cheminement piétonnier des enfants et la création de pistes cyclables convergeant vers les établissements scolaires)
- S'inscrire dans le plan vélo de Nantes Métropole en créant un schéma communal de circulation cyclable
- Accompagner le développement de nouveaux pédibus

- Réaliser un inventaire des chemins piétonniers existant, en tenir compte de leur continuité dans les projets d'urbanisme et aménager des cheminements piétons « Nord/Sud » et « Est/Ouest »
- Faciliter l'accessibilité aux trains et l'accès aux quais de la gare, notamment pour les personnes à mobilité réduite (en partenariat avec la SNCF et Nantes Métropole)
- Réfléchir à la création de parking relais pour faciliter le co-voiturage (en partenariat avec le conseil général)

Transports en commun

- Solliciter les partenaires gestionnaires des transports en commun afin de renforcer le service aux usagers en fonction des besoins (ligne navibus, augmentation des dessertes et de la fréquence des trains et des bus, utilisation de mini-bus aux heures creuses et le dimanche...)
- Inciter à accentuer la synchronisation des horaires des bus et du bac, des bus et des trains et des bus et des tramways le samedi
- Etudier la mise en place de transport à la demande, notamment la zone des « Villages »

Sensibilisation et information

- En collaboration avec Nantes Métropole, participer aux évènements liés à la place du vélo en ville (exemple : fête du vélo, semaine de la mobilité...)
- Communiquer sur les équipements nécessaires à la sécurité des cyclistes : éclairage, casque...
- Promouvoir le co-voiturage par le biais du site Internet de la ville (en lien avec les sites mis en place par Nantes Métropole et le Conseil Général)
- Promouvoir l'utilisation des transports en commun et des modes doux pour se rendre aux manifestations organisées par la ville (cela a déjà été fait à l'occasion de Couëron en fête)
- Promouvoir la mise en place de pédibus ou de vélobus dans les écoles
- Travailler avec les usagers, les habitants pour mieux identifier les besoins et les enjeux en termes de déplacement

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Réalisation d'un schéma communal de circulation cyclable en lien avec le plan vélo de Nantes Métropole
- Amélioration des aménagements et équipements favorisant l'utilisation du vélo
- Participation à la fête du vélo
 - Mise en place d'une navette fluviale
- Augmentation des fréquences des trains et bus et des endroits desservis en transports en commun sur la commune
- Communication sur le site Internet de la ville pour favoriser le co-voiturage et l'utilisation des transports en commun (en lien avec les dispositifs existants mis en place)

Liens avec les fiches : 3, 4, 16, 29...

Action n°21 - Mise en place d'un plan local de préservation de la biodiversité

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Mettre en place des outils permettant de connaître, protéger et faire connaître la biodiversité sur le territoire communal
- Placer la biodiversité au cœur du territoire couëronnais
- Prendre conscience des changements de biodiversité à venir et des adaptations nécessaires

Contexte

Couëron, ville d'enfance du peintre naturaliste Jean-Jacques Audubon, est située sur l'estuaire de la Loire et abrite une faune et une flore remarquables à préserver. Une partie du territoire, notamment le marais, est classée : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), Natura 2000, Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), Zone de Protection Spéciale (ZPS) pour la partie sud du marais, arrêté de biotope. Par ailleurs, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Couëron recense trois espaces boisés classés dans lesquels les arbres ne peuvent être abattus sans autorisation.

La gestion de la biodiversité et plus largement des questions relatives à l'environnement dépendent de multiples acteurs, tant au sein de la collectivité (services espaces verts (SEV), aménagement et environnement, archives et patrimoine de la ville) qu'à l'extérieur : Nantes Métropole, Groupement d'Intérêt Public (GIP) Loire Estuaire, Office Municipal des Sports (OMS) pour les sentiers, agriculteurs, associations : Océan, Ecopôle, de chasseurs, de pêcheurs, de naturalistes, de protection de la faune et de la flore... Ainsi la ville s'emploie non seulement à agir à son niveau mais également à participer aux instances ayant des activités sur son territoire et à appuyer les actions menées par d'autres acteurs.

Actions déjà engagées

- La réalisation d'un carnet de balade dans le marais en 2009 et l'installation sur les bords de Loire d'un parcours explicatif sur l'angélique des estuaires protégée en vertu d'un arrêté de biotope participent à la valorisation de la biodiversité.

Il existe également plusieurs parcours sur des sentiers mis en place pour sensibiliser les Couëronnais à la richesse du patrimoine naturel et historique de leur territoire.

- Un Contrat Restauration Entretien (CRE) est en cours de mise en œuvre par le GIP Loire Estuaire afin de maintenir la qualité des marais (entretien des étiers, restauration des écluses...). Par ailleurs, dans le cadre du programme Neptune de Nantes Métropole, des travaux de restauration des étiers de la commune ont été effectués récemment sur la Bouma et seront prochainement programmés sur la Chézine.

NB : Un projet de fusion des syndicats de marais : Couleuvrou, Vair, Couëron-Saint Etienne et des changements de statuts de l'Association Foncière de Remembrement (AFR) de la Musse sont en cours.

- Les agriculteurs participent à l'entretien du marais et des écluses.
- Dans le cadre de l'agenda 21 communautaire, une charte de limitation de l'usage des produits phytosanitaires a été signée par la ville en 2008 et se traduit par la mise en place d'un plan de désherbage communal par le SEV (en cours de réalisation).
- Au nord de la commune, certains espaces boisés font partie de la forêt urbaine définie par Nantes Métropole.
- Des manifestations culturelles (Estuaire, Nature en scène...) participent à la sensibilisation à l'importance de la préservation de la biodiversité.
- 2010 a été proclamée année internationale de la biodiversité par l'ONU.

Contenu / Actions à développer

Connaissance de la biodiversité

- Réaliser des inventaires et diagnostics spécifiques (entomologiques, ornithologiques, relevés botaniques, comptages, recensements, mise à jour des connaissances...) en lien avec des prestataires et/ou partenaires (Conservatoire de Brest, Muséum, Jardin des plantes de Nantes, Bretagne vivante, Ligue de protection des oiseaux...) :
 - inventaire et diagnostic du patrimoine arboré de la commune sur le domaine public et privé
 - inventaire floristique et arbustif des espaces verts urbains gérés par le SEV
 - inventaire des zones sensibles de la commune : mise à jour des connaissances (marais, Lac de Beaulieu, espace rural, réseau d'étiers...)
- Renforcer les partenariats et valoriser les actions menées avec les différents acteurs qui contribuent à la préservation de la biodiversité de l'estuaire de la Loire.

Protection

- Mieux s'appropriier les outils réglementaires de classement de zones sensibles
- Modifier les outils réglementaires pour inclure la protection de la biodiversité dans le domaine privé, l'élargissement des espaces boisés classés, des espaces paysagers à préserver et intégrer des préconisations en matière de choix d'essences
- Réaliser des avancées significatives en terme de limitation de l'usage de produits phytosanitaires (en lien avec Nantes Métropole) et de gestion différenciée et rationnelle des espaces verts et espaces naturels de la commune

Valorisation

- Renforcer le positionnement de la Gerbetière – Maison Audubon comme équipement culturel accueillant des manifestations liées à l'environnement
- Mettre en place un programme d'éducation à l'environnement : potager dans les écoles, visite de la Gerbetière, du marais Audubon ou du lac de Beaulieu avec animateur, développement du projet d'éducation artistique et culturelle du pôle culture et patrimoine dans ce sens notamment à l'occasion de Nature en scène.
- Mieux communiquer et valoriser les démarches environnementales mises en place par la commune (exemple du plan de désherbage communal, de gestion différenciée écologique de certains espaces verts), les inventaires et les comptages
- Valoriser le maillage de sentiers ruraux existants, supports indéniables de biodiversité et de nature ; par exemple travailler sur des circuits éducatifs (arboretum, observatoires dans les marais, panneaux sur la faune observable, sur les atouts des haies bocagères, sur la taille en têtard de certaines essences...)
- Valoriser la mise en place de la forêt urbaine initiée par Nantes Métropole
- Créer une signalétique patrimoniale incluant le patrimoine naturel
- Réaliser régulièrement des carnets de balade regroupant découverte du patrimoine historique et naturel

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Préservation des espaces et des espèces sensibles
- Amélioration de la prise en compte de la biodiversité dans tous les projets communaux
- Augmentation du nombre de manifestations visant à sensibiliser à la biodiversité

Lien avec les fiches 15, 25, 26, 30...

Action n°22 - Développement d'un autre commerce de proximité et de l'économie sociale et solidaire

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Conforter et développer le tissu commercial de proximité
- Inciter l'implantation d'activités relevant de l'économie sociale et solidaire

Contexte

Le développement des grandes zones commerciales en périphérie des villes a conduit à la fermeture de certains commerces de proximité.

Toutefois, et d'une manière générale, on constate aujourd'hui un regain d'intérêt pour les cœurs de ville. Les habitudes de consommations évoluent : le développement d'une consommation tournée vers les produits plus naturels (biologiques, du terroir...) favorise un commerce de proximité, artisanal et original. Les exigences et préoccupations environnementales qui visent à réduire l'utilisation de l'automobile jouent aussi en faveur de la proximité des lieux de vente.

Re-dynamiser le centre ville serait une bonne perspective pour Couëron avec un bourg vivant où il fait bon flâner le long des vitrines commerçantes. Les commerces ont, à ce titre, un rôle important tant dans l'animation d'un centre ville que par les services qu'ils rendent à la population.

Depuis 2001, le développement économique relève de la compétence de Nantes Métropole et une charte commerciale a été mise en place. Couëron a su développer une zone d'activités économiques sur les Hauts de Couëron qui connaît un essor avec l'aménagement d'une 3^{ème} tranche et l'extension de son hôtel d'entreprises.

L'une des actions de l'agenda 21 de Nantes Métropole est : « Vers un pôle international en commerce éthique et équitable ». L'agglomération nantaise mène également une politique active en matière de développement de l'économie sociale et solidaire et peut s'appuyer pour cela sur le réseau des Ecosolies.

De même, un fort réseau associatif et syndical contribue activement à l'économie sociale et solidaire sur le territoire communal.

Contenu / Actions à développer

- Préciser à partir des données socio-démographiques et d'enquêtes de consommation les habitudes et besoins de consommation des habitants :
 - habitudes et mode de vie de la population (adaptation des commerces – ouverture le midi par exemple)
 - cibler l'offre par rapport aux besoins de la population pour faire évoluer les pratiques des commerçants
 - aménagements nécessaires à prévoir pour faire venir les consommateurs en centre-ville (cibler ce qui les gêne dans leurs actes d'achat, par exemple manque de place de stationnement)

- Recenser les commerces existants et les locaux vacants
- Constituer un annuaire de la vie économique locale recensant les commerces et services couëronnais
- Mettre les dispositions réglementaires du Plan Local d'Urbanisme en vue de faciliter le maintien ou développement du commerce de proximité
- Travailler avec Nantes Métropole pour faciliter l'implantation d'activités relevant de l'économie sociale et solidaire sur la zone économique des Hauts de Couëron
- Rendre davantage visible et lisible ce que recouvre l'économie sociale et solidaire sur le territoire communal
- Favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire sur le territoire communal

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Réalisation d'une enquête des besoins en 2010
- Nombre de nouveaux commerces et services
- Nombre de locaux commerciaux vacants réinvestis
- Adaptation des règles d'urbanisme

Lien avec la fiche : 12...

Action n°23 - Soutien à la mise en place de systèmes ou de réseaux d'échanges locaux

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Permettre l'échange de biens ou de services entre couëronnais
- Accompagner la réalisation de systèmes d'échange locaux sur la commune
- Coordonner le suivi et la mise en œuvre de ces réalisations

Contexte

- Le principe de fonctionnement des systèmes d'échange locaux (SEL) consiste à créer une « monnaie » locale, offrir aux adhérents des crédits dans cette monnaie, pour qu'ils accèdent à des biens et des services présentés dans le catalogue de « ressources » du SEL. L'accès ne se fait pas sous conditions de ressources, mais sous condition de participation active à la structure. Il s'agit de mettre en relation des personnes pour qu'elles s'échangent des services, des compétences et des savoir-faire. Par exemple une personne donne des cours de piano et acquiert ainsi de la « monnaie » locale pour l'échanger contre des heures de garde d'enfants...

- Les enjeux que soulève l'existence des SEL, touchent à la légitimité des manières de produire, d'évaluer et de redistribuer les richesses d'une micro-société locale.

- Les SEL au sein de la ville et des actions qu'elle peut mener à son niveau n'ont pas vocation à créer des emplois mais à pratiquer des « échanges équitables » de biens et de services.

- De la même façon, le soutien à la mise en place d'un réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS) pourrait être envisagé. Il s'agit du même type de système mais le réseau est basé uniquement sur une démarche de formation réciproque et fonctionne sans monnaie.

- Il existe quelques SEL et RERS en Loire Atlantique et plusieurs centaines en France.

- Il existe d'ores et déjà une bourse de petites annonces concernant la recherche de gardes d'enfant gérée par le CCAS. Le CCAS diffuse et met à jour les annonces des personnes qui recherchent des emplois ou des services dans ce secteur mais ne met pas ces différentes personnes en relation.

Contenu / Actions à développer

- Consolider la bourse de petites annonces gérée par le CCAS en l'étendant éventuellement à d'autres domaines que les gardes d'enfants et en la faisant connaître

- Envisager l'éventualité de soutenir la création d'un SEL ou d'un RERS à Couëron entre habitants et/ou entre professionnels en commençant par organiser un temps de présentation de ce type de système et d'échanges autour de cette éventualité

- Envisager la mise en place d'un système d'échange de savoirs professionnels « de type SEL ou RERS » entre agents de la mairie

- Envisager l'éventualité de mettre en place un système de « parrainage » pour les nouveaux habitants et/ou pour les nouveaux agents de la mairie

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Permettre aux habitants intéressés et motivés par ce type de démarche de s'y engager et d'accéder, dans un temps très court et au moindre coût financier, à des biens et des services disponibles localement
- Offrir la possibilité aux membres de ces SEL ou RERS, grâce à un crédit gratuit en monnaie locale, d'avoir accès à ce système d'échange (nombre de SEL ou de RERS créés, nombres de personnes impliquées...°)
- Favoriser de nouvelles pratiques d'échanges dans un espace d'interconnaissance et en partenariat avec divers acteurs (associations, municipalité, travailleurs sociaux...)
- Contribuer à améliorer la cohésion sociale sur le territoire de la commune
- Valoriser les initiatives collectives

Lien avec les fiches n°6, 16...

Action n°24 - Développement des approches internationales et interculturelles à Couëron, territoire cosmopolite

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Au regard de ses origines cosmopolites, inscrire Couëron dans une démarche d'ouverture internationale fondée sur la pleine conscience des enjeux de la mondialisation (construction européenne, interdépendance des nations, solidarités nord/sud et est/ouest, migrations climatiques...) et sur la volonté de mieux comprendre ces enjeux pour agir au mieux depuis l'échelle communale et communautaire
- Accentuer les échanges entre les acteurs de la coopération décentralisée (élus, services municipaux, instances de démocratie locale, associations locales et partenaires)
- Faire vivre et connaître l'histoire multiculturelle locale
- Inscrire la promotion de la diversité culturelle dans toutes les politiques publiques municipales

Contexte

Une commune cosmopolite

Ancienne cité industrielle, Couëron connut au XX^e siècle d'importants flux migratoires provenant de divers pays, en particulier la Pologne, l'Espagne et la Russie. Cette caractéristique historique en fit une cité singulière et cosmopolite, au confluent des nations et des cultures. Entre 1921 et 1926, la population locale couëronnaise passa ainsi de 6 290 à 8 270 habitants, soit une augmentation d'un tiers, essentiellement constituée d'étrangers. Recrutés comme ouvriers par les sociétés Carnaud et Pontgibaud, ces nouveaux habitants s'intégrèrent à leur nouvelle société, grâce à la solidarité et à un sens collectif qui marquent encore aujourd'hui la mentalité couëronnaise et expliquent pour partie les spécificités de son réseau associatif local, très actif et ouvert. Plusieurs communautés s'attachent à faire vivre et partager leur richesse culturelle : associations « Racines et amistades espanolas », « Chants danses de Pologne »... et enseignement de la langue turque... Certaines de ces associations ont été contacté pour identifier des objets qui pourraient être présentés à l'occasion d'une exposition sur les migrants qui aura lieu en 2010 au château des Ducs de Bretagne.

Des relations internationales en cours

Dans le cadre des amitiés européennes, Couëron entretient depuis de nombreuses années avec deux villes, l'une d'Irlande, Wexford (depuis 27 ans) et l'autre de Belgique, Fleurus (depuis 12 ans), des jumelages qui ont permis d'initier de nombreuses relations entre habitants et associations des communes respectives.

Par ailleurs, la ville a formalisé en septembre 2009 les échanges privilégiés qu'elle entretient depuis des années avec Zorgho, en signant un protocole de coopération décentralisée avec cette commune du Burkina Faso. La ville de Couëron affirme ainsi sa volonté de renforcer des relations internationales tournées vers les échanges Nord/Sud et la solidarité.

La coopération décentralisée est l'outil privilégié pour favoriser l'accès des populations locales aux services de premières nécessité. Cette coopération prend aussi bien en compte les niveaux spatial (prise en compte de nos responsabilités vis-à-vis des collectivités des pays en développement), temporel (partenariats s'inscrivant dans la durée) et social (projets devant répondre aux besoins essentiels des populations).

La ville de Couëron est adhérente à l'association Cités Unies France et participe activement au groupe pays « Burkina-Faso ».

Contenu / Actions à développer

- Recenser, partager et valoriser localement les actions internationales, notamment celles liées à la solidarité, menées par des acteurs couëronnais (particuliers, associations ou entreprises)
- Favoriser les échanges avec des délégations étrangères (événements sportifs, manifestations culturelles...)
- Poursuivre les liens privilégiés avec Zorgho, dans le cadre d'une coopération décentralisée basée sur l'appui à la gouvernance locale, par le renforcement des capacités locales des acteurs
- Inscrire les projets Nord/Sud dans une démarche de développement durable et de co-développement en se basant sur l'expertise des associations ici et là-bas
- Amplifier les relations Nord/Sud en soutenant les actions des associations et en sensibilisant la population couëronnaise (via la co-construction d'une charte solidarité internationale notamment)
- Continuer à accompagner les projets des associations visant à valoriser une société multiculturelle (en s'appuyant sur la richesse multiculturelle locale)
- Développer des animations interculturelles sur le territoire visant à s'ouvrir à d'autres cultures

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Progression de l'intérêt et de l'engagement des Couëronnais au service de la diversité culturelle et de la solidarité internationale
- Mobilisation et participation des élus et des agents de Couëron aux projets de coopération décentralisée comme outil de management des ressources humaines
- Obtention de résultats tangibles et identifiables à l'issue des actions sélectionnées et engagées dans le cadre de la coopération décentralisée avec Zorgho
- Augmentation du nombre de projets visant à valoriser une société multiculturelle

Liens avec les fiches n°4, 28, 29, 30, 31...

Action n°25 - **Projet d'action culturelle et artistique pluridisciplinaire à l'intention des enfants**

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Proposer une offre artistique et culturelle adaptée aux enfants et développer une approche sensible et critique des oeuvres
- Construire des projets culturels, artistiques et scientifiques qui visent à favoriser les rencontres et les échanges entre les enfants et les adultes (parents, enseignants, personnel des écoles et des structures de la petite enfance, animateurs de centres de loisirs...)
- Proposer à l'enfant, tout au long de sa scolarité à l'école primaire, un programme d'éducation culturelle, artistique et scientifique construit sous forme d'itinéraires et participer ainsi à la formation d'un public averti

Contexte

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, préambule de la constitution du 27 octobre 1946 : « la Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture ».

Les services de la ville concernés (spectacle vivant, lecture publique, archives et patrimoine, musiciens intervenants) répondent donc en priorité à cette mission principale avec les moyens qui leur sont attribués.

Par ailleurs, des offres sont déjà proposées* par le pôle culture et patrimoine à l'attention des familles, des écoles et des structures de la petite enfance. Ces projets permettent :

- d'élargir la fréquentation des lieux par des enfants et des jeunes,
- d'impulser une hausse de la fréquentation des adultes
- d'enrichir la sensibilité aux œuvres, une approche critique du monde, la réalisation et l'épanouissement de chaque individu...

En construisant des projets culturels destinés aux enfants, des adultes, qui parfois sont éloignés des pratiques culturelles, sont également touchés (personnels travaillant auprès des enfants, parents...).

Contenu / Actions à développer

- Poursuivre et développer les actions et partenariats existants
 - *- Partenariat sur la lecture avec les structures de la petite enfance (accueil, visites, bibliographies, carte gratuite pour les assistantes maternelles...)
 - *- Partenariat sur la lecture avec le péri-scolaire : carte gratuite pour les lieux d'accueil, pour les professionnels encadrant, formations sur les livres...
 - *- Partenariats avec les centres socioculturels, les centres aérés pour toucher les enfants sur les différents temps de loisirs
 - *- Partenariat avec l'éducation nationale dans l'élaboration des parcours culturels et artistiques destinés aux écoles
 - *- Actions et stages autour du spectacle vivant et du patrimoine en direction des familles et des groupes constitués en favorisant la mixité sociale et les échanges intergénérationnels
 - *- Actions autour du livre sur les manifestations à l'intention du jeune public

- Poursuivre et développer une offre culturelle et artistique adaptée
 - Enrichissement de la programmation au sein des structures culturelles et hors les murs (décentralisation dans les quartiers, lors de Couëron en Fête...)
 - Elargissement des propositions faites aux collèves et le lycée

- Mettre en place de nouveaux partenariats afin d'élargir les publics touchés
 - Création d'un comité de lecture avec des enfants et de passerelles entre ce comité et la programmation culturelle
 - Partenariats avec des structures culturelles de l'agglomération afin d'enrichir l'offre culturelle (musée, expositions, concert...)
 - Dans le cadre du Plan Educatif Local, construction de projets sur le temps péri-scolaire en s'appuyant sur un travail transversal entre le pôle culture et patrimoine et le pôle éducation jeunesse et sports

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Augmentation de la fréquentation des lieux culturels, à long terme
- Sensibilisation et formation du public
- Augmentation du nombre d'acteurs associés au projet

Lien avec les fiches n°17, 27...

Action n°26 - Faciliter la formation/action au développement durable

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Former les élus et les agents de la ville au développement durable afin qu'ils s'approprient cette notion et prennent conscience de leur rôle en la matière
- Former les Couëronnais, les acteurs locaux, au développement durable
- Créer une culture commune et ainsi favoriser l'intégration progressive du développement durable dans l'ensemble des pratiques et des projets

Contexte

- Dans chaque numéro du magazine municipal et du journal interne de la mairie, une page est consacrée au développement durable.
- En 2007, deux semaines de sensibilisation des agents aux économies de papier d'une part et d'énergie d'autre part ont eu lieu. Un forum agenda 21 a été organisé en partenariat avec plusieurs associations.
- En 2009, trois séminaires de formation sur le développement durable (un pour les élus et deux pour les agents) et deux forums agenda 21 ont été organisés.
- Tous les ans depuis 2004, la ville de Couëron organise un festival : « Nature en scène ». Quelques associations contribuent à son animation.
- En 2009, un « espace développement durable » a été mis en place à l'occasion de Couëron en fête pour sensibiliser les Couëronnais (expositions, projections, animations en partenariat avec des associations...).
- Un centre de ressource sur le développement durable existe sur l'agglomération nantaise : Ecopôle (centre permanent d'initiative pour l'environnement du pays de Nantes). La Ville de Couëron adhère à Ecopôle et a mis en place en partenariat avec cette association un espace dédié au développement durable à la bibliothèque de Couëron (bibliographie spécifique).
- L'intégration d'actions relatives au développement durable dans l'organisation de Couëron en fête depuis l'édition de 2007 contribue à former les différents acteurs de ce festival à cette thématique.

Contenu / Actions à développer

Pour les élus et les agents de la ville de Couëron

- Mettre en place une politique incitative de « formation-action » au développement durable et à l'intégration concrète de ses principes dans leur secteur d'activité, avec tous les élus et les agents qui le souhaiteraient et en partant de leurs expériences et de cas pratiques
- Accentuer le partenariat avec Ecopôle et envisager d'organiser en partenariat avec cette association ou d'autres des journées de formation-action (formation spécifique pour les ATSEM, les agents du périscolaire et les agents de la restauration scolaire par exemple)
- Organiser une fois par an un séminaire auquel l'ensemble des agents est invité et pendant lequel la thématique du développement durable est traitée (zoom sur une thématique, cas pratiques, point sur l'avancement de l'agenda 21...)
- Continuer à sensibiliser et former les agents de la ville sur les économies d'énergie, le tri des déchets..., par exemple en créant un « répertoire des bonnes pratiques », en renforçant la chronique spécifique dans le journal interne de la ville

- Organiser une visite de site en partenariat avec une collectivité ayant des retours d'expérience intéressants en termes d'intégration du développement durable dans ses projets

Pour les Couëronnais et les acteurs locaux

- Mieux faire connaître les outils de sensibilisation existants (ouvrages sur le développement durable à disposition à la bibliothèque, à Ecopôle, sites Internet...) via les outils de communication de la ville
- S'appuyer davantage sur des chiffres pour communiquer sur le développement durable (exemple : nombre de tonnes de déchets triés à Couëron...)
- Continuer à mettre en place des animations pédagogiques sur le développement durable auprès des enfants dans les écoles sur le temps périscolaire, dans les centres de loisirs...
- Mettre en place des animations pour former les Couëronnais au développement durable : organisation de conférences, de projections, d'expositions, d'ateliers (exemple : pour apprendre à construire son propre composteur, à jardiner sans utiliser de pesticides...)... en s'appuyant sur les manifestations déjà existantes (Nature en scène, semaine du développement durable, de la mobilité, de l'énergie) et sur les partenaires locaux (centres socioculturels, amicales laïques, associations spécialisées...)
- Organiser une fois par an une réunion publique, un temps d'échange sur l'avancement et l'évaluation de l'agenda 21 en s'appuyant sur des cas pratiques et sur une thématique différente chaque année pour les habitants et les acteurs locaux Couëronnais (associations, artisans, commerçants, entreprises...)

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Intégration d'un objectif de formation au développement durable dans le plan de formation de la ville
- Augmentation du nombre d'élus et d'agents formés au développement durable (création d'une culture commune sur cette notion et les démarches qu'elle implique)
- Augmentation du nombre d'animations relatives au développement durable proposées aux Couëronnais
- Augmentation du nombre de Couëronnais participant à des animations organisées par la ville autour de la thématique du développement durable

Lien fiches n°5, 12, 13, 28, 31...

Action n°27 - Le Projet Educatif Local, un outil d'éducation au développement durable

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Favoriser l'information et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs éducatifs au développement durable via notamment le Projet Educatif Local (PEL)
- Prendre en compte cette notion dans la conduite d'actions éducatives
- Développer des actions de formation des acteurs dans le domaine
- Construire des outils pédagogiques relatifs au développement durable au service des enfants et des jeunes

Contexte

L'éducation est au cœur du développement durable. Elle permet d'imaginer et de diffuser de nouvelles façons d'agir, et est au cœur d'une logique intergénérationnelle et inter-sociale entre enfants, parents, professionnels...

La ville de Couëron a depuis 1996, œuvré pour le développement dynamique d'un projet éducatif concerté afin de renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement de tous les jeunes couëronnais en mettant en œuvre un Projet Educatif Local. Celui-ci a été adopté en 2008 et s'organise autour de cinq orientations :

- développer l'information en direction des jeunes et de leurs familles
- consolider la concertation et la complémentarité entre les acteurs pour développer l'offre éducative
- renforcer les actions de prévention et accroître les actions visant au bien-être des jeunes
- accompagner le développement des nouvelles pratiques sportives, artistiques, culturelles et scientifiques
- encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes.

Composés des élus et des responsables des services municipaux, des représentants des centres sociaux culturels, des deux amicales laïques, des représentants de l'Office Municipal des Sports, des directeurs des établissements scolaires primaires et secondaires, des représentants des associations des parents d'élèves (primaire et secondaire) et des partenaires institutionnels (CAF, DRDJS, éducation nationale, Conseil général), trois groupes de travail se réunissent autour des thématiques suivantes :

- aménagement des rythmes de vies de l'enfant,
- complémentarité des actions dans le domaine du loisir éducatif,
- la place des 11- 20 ans dans la ville.

Contenu / Actions à développer

- Organiser des formations autour du développement durable pour les agents du service action scolaire (possibilité d'organiser des activités pour les enfants autour du tri des déchets, des économies d'eau et d'énergie, du mieux vivre ensemble...)
- Organiser une journée d'études auprès des animateurs de centre de loisirs et des personnels scolaires dont les enseignants sur l'intégration du développement durable dans leurs projets pédagogiques
- Elaborer une chartre de la pause méridienne (éducation au goût et lien entre l'alimentation et la santé, prise en compte des rythmes de vie des enfants, aménagement spatial et partage des espaces...)
- Créer un lieu de ressource sur la connaissance de l'environnement, notamment sur la faune et la flore locales, au centre de loisirs de l'Erdurière
- Croiser des retours d'expériences en la matière avec d'autres collectivités

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Nombre d'agents et d'acteurs sensibilisés et formés à la notion de développement durable
- Nombre de projets scolaires ou péri-scolaires intégrant la notion de développement durable
- Diversité des thématiques abordées dans les projets ou activités en lien avec le développement durable

Lien avec les fiches 10,16, 26, 30, 31...

Action n° 28 - La ville de Couëron, actrice dans les réseaux de développement durable

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Echanger des expériences et des informations en matière de développement durable avec d'autres collectivités et autres acteurs locaux
- Faire connaître et reconnaître les actions de la Ville de Couëron en matière de développement durable

Contexte

- Dans le cadre de son agenda 21, Nantes Métropole anime un réseau des chargés de mission développement durable des 24 communes de Nantes Métropole.

La Région des Pays de la Loire projette de mettre en place un réseau d'échanges d'expériences entre collectivités locales de la région en matière de développement durable.

Au niveau local, interrégional ou national, plusieurs associations animent des échanges d'expériences et proposent des outils en matière de développement durable : Ecopôle (CPIE du Pays de Nantes), RGO (réseau grand ouest commande publique et développement durable), 4D (dossiers et débats pour le développement durable), Comité 21, ETD (entreprises territoires et développement), Ecomaires...

La Ville de Couëron participe aux échanges du réseau des chargés de mission développement durable de Nantes Métropole et adhère à Ecopôle, au RGO et aux Ecomaires.

- Le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEEDDM) a mis en place depuis 2007 un cadre de référence qui permet de reconnaître les projets territoriaux de développement durable et les agendas 21 locaux. Pour se faire, chaque année un appel à reconnaissance est lancé. trois communes de l'agglomération nantaise et Nantes Métropole ont déjà fait reconnaître leur démarche par le ministère.

Contenu / Actions à développer

- Accueillir à Couëron une réunion du réseau des chargés de mission développement durable et contribuer à la mise en œuvre d'un réseau développement durable des élus en charge du développement durable des communes de l'agglomération
- Participer à des assises, colloques, conférences... régionaux, nationaux... traitant du développement durable
- Organiser une visite croisée avec une collectivité ayant réalisé des projets intéressants en matière de développement durable
- Répondre à l'appel à reconnaissance national lancé par le ministère pour faire reconnaître la démarche de Couëron et ainsi faciliter des partenariats
- Communiquer davantage sur les actions et les équipements de la Ville ayant intégré la notion de développement durable
- Mener des actions de lobbying auprès d'instances régionales ou nationales pour améliorer la prise en compte de certains sujets en termes de développement durable
- Développer des liens avec les associations de Couëron autour du développement durable

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Augmentation de la participation de la ville de Couëron aux activités proposées par les associations qui animent des démarches de développement durable auxquelles elle adhère (Ecopôle, RGO...)
- Augmentation du nombre de participations de représentants de la ville de Couëron dans des colloques, assises... abordant la thématique du développement durable
- Reconnaissance de l'agenda 21 de Couëron par le Ministère

Lien avec la fiche n°31...

Action n°29 - Tous acteurs de la métropole

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Créer un sentiment d'identité métropolitaine, faire en sorte que les Couëronnais se sentent aussi habitant de la métropole nantaise
- Accentuer les liens avec Nantes Métropole
- Accentuer les liens entre les différentes instances de démocratie locale de la commune

Contexte

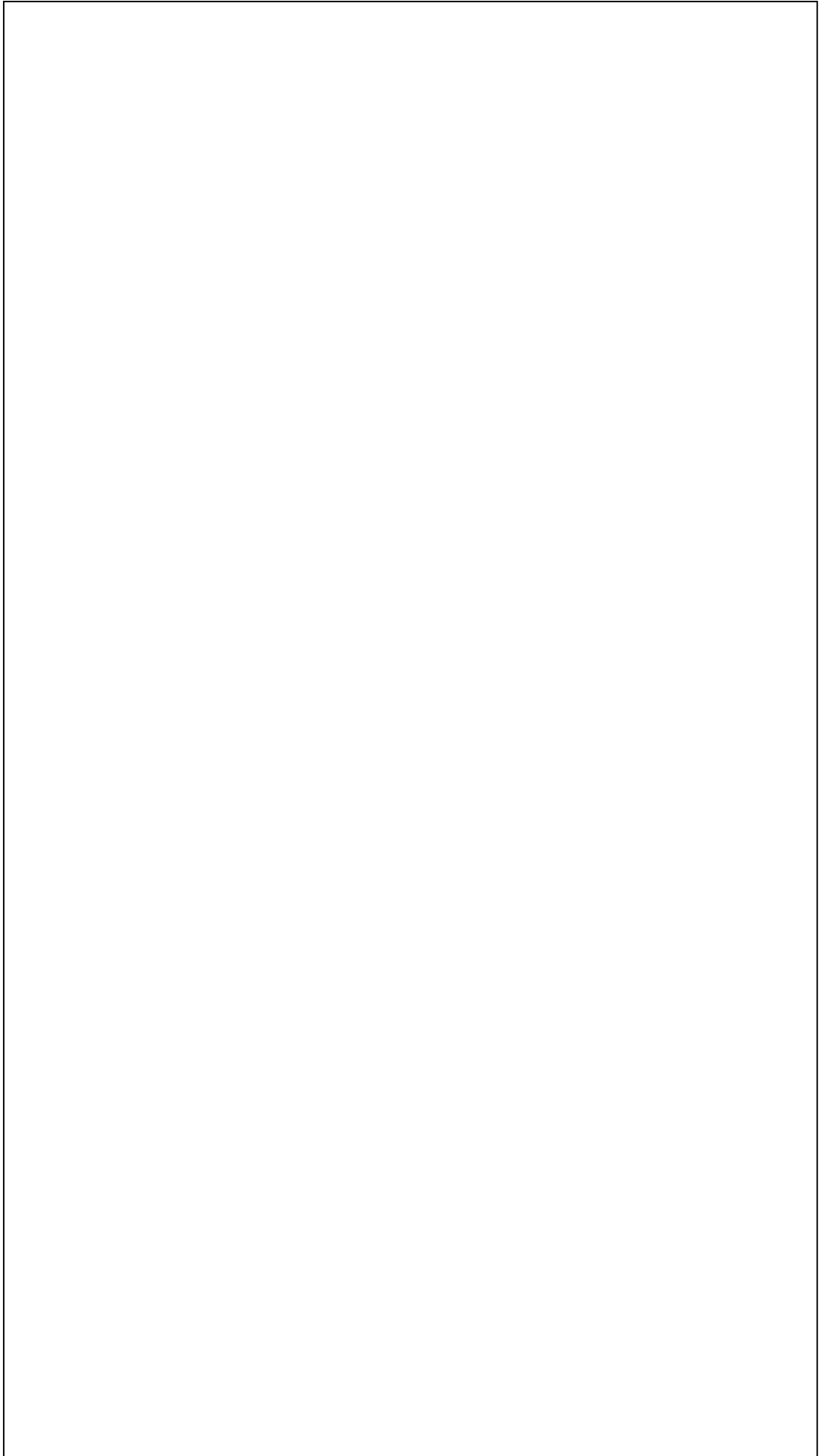
- La Ville de Couëron a mis en place plusieurs instances de démocratie locale : un conseil des sages (depuis 1996), un conseil des jeunes (depuis 1999) et quatre conseils de quartier (dispositif créé en 2003).
- Depuis plus d'un an, certains membres du conseil des sages assistent à certaines rencontres du conseil de développement de Nantes Métropole.
- Il est nécessaire de veiller à ne pas opposer la ville et Nantes Métropole sur les questions de gestion des demandes de proximité notamment.
- Nantes Métropole souhaite se rapprocher des habitants et s'interroge sur la mise en place de dispositifs pour les consulter davantage. A ce titre, suite à l'élection municipale de 2008, un poste de vice-président a été spécialement créé sur le thème de la démocratie et du dialogue citoyen à l'échelle du territoire communautaire.

Contenu / Actions à développer

- Organiser un forum de la démocratie locale (réunissant le conseil des sages, le conseil des jeunes et les équipes d'animation des conseils de quartier) autour du thème de « Tous acteurs de la métropole »
- Continuer de contribuer à faire connaître et préciser les missions de la commune, de Nantes Métropole et leur articulation auprès des habitants
- Travailler avec Nantes Métropole à mettre en place un outil de communication permettant aux habitants d'être mieux informés des projets et travaux réalisés par Nantes Métropole sur le territoire de la commune
- Accentuer les liens entre le site Internet de la commune et celui de Nantes Métropole
- Accentuer les liens avec le conseil de développement de Nantes Métropole

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Réalisations d'un forum de la démocratie locale
- Mise en place d'outils de communication adaptés



Action n°30 - Développement d'une charte de collaboration entre la ville et les acteurs locaux

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Construire un référentiel commun sur la notion de développement durable
- Fixer les obligations réciproques et améliorer les relations entre les signataires
- Inciter les associations à aborder la thématique du développement durable dans le cadre de l'élaboration de leurs projets
- Rechercher une cohérence globale à l'échelle du territoire du plan d'actions agenda 21 communal

Contexte

- Depuis 2005 certains partenaires associatifs sont déjà signataires de la « Charte de la carte d'utilisateur » visant à prendre en compte le quotient familial dans l'établissement de leurs tarifs à partir de la carte d'utilisateur établi par la ville de Couëron.
- A l'occasion de Couëron en fête, la Ville de Couëron a demandé à l'ensemble des associations participant à la manifestation de signer une charte d'engagement. Celle-ci intégrait certaines obligations et incitations en termes de développement durable.
- Certaines collectivités conditionnent l'octroi de subventions au respect de critères relevant du développement durable (par exemple les Conseil Général de la Loire Atlantique et le Conseil Régional des Pays de la Loire).

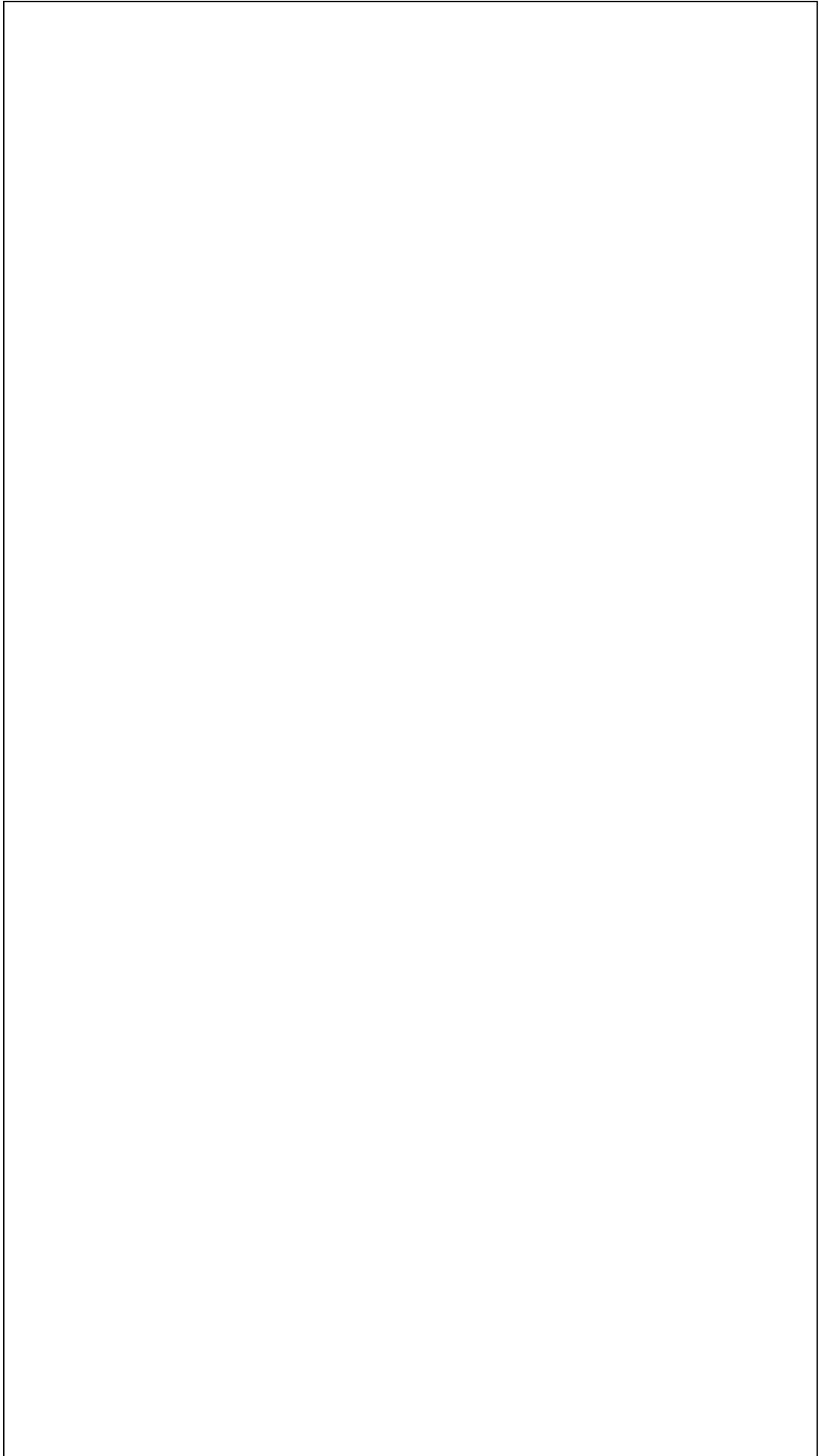
Contenu / Actions à développer

- Etablir un document cadre de type « charte » fixant des règles et des usages partagés autour du développement durable avec les différents acteurs locaux et concevoir un cadre méthodologique commun (exemple : encourager les associations à utiliser des produits locaux ou issus du commerce équitable ou de l'agriculture biologique, à trier les déchets, à s'interroger sur l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, sur le partage, sur le mieux vivre ensemble...)
- Encourager et accompagner les acteurs locaux pour qu'ils respectent les engagements de cette « charte »
- Proposer aux associations couëronnaises de désigner des personnes relais pour travailler sur le développement durable
- Créer des outils permettant aux usagers de mieux s'approprier et comprendre les règlements intérieurs des bâtiments communaux
- Mettre en place des boîtes à idée pour permettre aux usagers des bâtiments municipaux de proposer des améliorations

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Nombre d'associations ou de partenaires signataires de la charte
- Nombre de projets menés en partenariat entre la ville et des acteurs locaux autour du domaine du développement durable

Liens avec la fiche 31...



Action n°31 - **Soutien au développement des « agendas 21 » des organisations locales**

Enjeux

Solidarité ici et avec les autres territoires

Enrichissement de la diversité sociale et culturelle, économique et environnementale

Mobilisation collective pour le développement durable

Dimensions développement durable

Economie plurielle

Cohésion sociale

Environnement

Gouvernance

Orientations stratégiques

Préserver et partager les ressources

Favoriser la réalisation de chaque individu

Acheter, produire et consommer responsable

Favoriser la mixité sociale et les échanges intergénérationnels

Préserver les équilibres entre les activités

Diversifier l'économie

Valoriser la diversité culturelle

Partager les enjeux du développement durable

Permettre à tous d'être pleinement acteurs du développement durable

Objectifs

- Soutenir et encourager les initiatives des acteurs locaux oeuvrant dans le domaine du développement durable
- Permettre l'émergence de pratiques communes en fonction des secteurs et thématiques
- Favoriser l'information et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs éducatifs et économiques au développement durable
- Mobiliser les acteurs comme relais de la sensibilisation

Contexte

Toute entité (association, école, entreprise, commerce, famille...) peut à son échelle mettre en place son propre plan d'actions en matière de développement durable.

Il existe de nombreuses démarches et initiatives relatives à la mise en place d'agenda 21 scolaires. Le collège Paul Langevin a notamment engagé des actions en matière de développement durable.

Pour ce qui est des écoles, la ville communique des propositions émanant d'acteurs locaux (Nantes Métropole, Ecopôle...) aux enseignants pour les inciter à organiser des interventions ou des animations pédagogiques dans le domaine de l'environnement (mise en place de jardins dans les écoles, opérations plantations d'arbres, animations sur le tri des déchets ou les économies d'énergie)

En 2008, l'office municipal des sports (OMS) de Couëron a accueilli une rencontre nationale des OMS portant sur la thématique « Sport et développement durable ».

Ecopôle, centre de ressources sur le développement durable auquel adhère la Ville de Couëron, a mis en place son propre agenda 21 et se propose d'accompagner dans leurs propres démarches les associations qui le souhaiteraient.

Contenu / Actions à développer

- Accompagner techniquement les acteurs locaux dans leur démarche de développement durable notamment en les informant sur les outils et les acteurs ressources existants
- Mettre en œuvre un canevas méthodologique commun à l'ensemble des acteurs (guide)
- Réaliser un inventaire des démarches et plans d'actions proposés (cellule de coordination et de communication en direction des différents acteurs)
- Mettre en réseau les différents acteurs locaux impliqués dans des démarches de développement durable (échanges de pratiques, de savoir-faire, organisation de journées d'étude ou de formations...)
- Mettre en place des actions de sensibilisation sur le développement durable avec les associations (par exemple avec des associations relevant du domaine de l'éducation populaire comme la fédération des amicales laïques, les Francas... compte tenu de leurs expériences dans le domaine de la citoyenneté (effet démultiplicateur)

Résultats attendus / Projets d'indicateurs (en cours)

- Nombre d'acteurs sensibilisés et formés à la notion de développement durable
- Nombre de projets accompagnés intégrant la notion de développement durable
- Nombre de coopération générée par secteur ou par thématique

Liens avec les fiches 22, 26, 27, 30...